

« Nous n'héritons pas
de la terre de nos ancêtres,
nous l'empruntons
à nos enfants »
(St-Exupéry)



éco centre
SEPT-ÎLES



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

PLAN D'ACTION et PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015





TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT.....	2
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS.....	5
MEMBERSHIP	7
PRIX ET DISTINCTION	8
ACTIVITÉS DE LA CORPORATION	9
DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION.....	19
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	28
PLAN D'ACTION 2015	29
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015	33
ANNEXE 1	
REVUE DE PRESSE 2014	37
ORDRE DU JOUR - AGA 2014	41
PROCÈS VERBAL - AGA 2013.....	42
FEUILLE DE PRÉSENCES - AGA 2013	47
ÉTATS FINANCIERS 2014	48



MOT DU PRÉSIDENT

■ Nos orientations prioritaires

Tel qu'exposé dans le livre blanc de l'UMQ, les municipalités voient leurs responsabilités augmentées en matière d'environnement et de développement durable accrues. Ce rapport illustre bien comment les villes sont au centre du défi du développement durable puisque « la bataille pour un avenir durable se gagnera ou se perdra dans les villes. » (UN-Habitat, *The City We Need*)

Pour y arriver, la communauté et les décideurs de Sept-Îles doivent aussi avoir en main un diagnostic complet en matière d'environnement. Pour l'instant, bien que certaines données existent (eau potable, GMR, GES) ou sont en cours d'acquisition (qualité de l'air, Baie de Sept-Îles) dans quelques domaines, de nombreux enjeux ne font pas l'objet d'une telle caractérisation (milieux naturels d'intérêt, milieux humides, etc.). Pour plusieurs enjeux fondamentaux, les informations sont partielles, non structurées ou tout simplement inexistantes. Il est essentiel de répondre à ce besoin de connaissances quantitatives ou qualitatives. Dans l'absence de bruits de fond probants identifiant adéquatement les impacts potentiels et les mesures préventives ou correctives à prendre, il est fortement suggéré d'ajouter un critère de précaution dans les prises de décision liées au développement et d'aménagement de son territoire.

Nous le rappelons, la CPESI accorde beaucoup de valeur à la politique environnementale de la municipalité adoptée en 2007. Cette politique est au cœur des actions privilégiées par notre organisme depuis son adoption. C'est pour cette raison que notre Corporation recommande à nouveau à la Ville de Sept-Îles d'effectuer un plan d'action annuel en environnement. Afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'un tel plan d'action, une collaboration avec les organismes environnementaux du milieu devrait être envisagée par l'administration municipale. La Ville de Sept-Îles a une magnifique opportunité de profiter de l'expertise et du dynamisme d'intervenants reconnus tels que le Comité ZIP Côte-Nord, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, l'OBV de Duplessis, etc.

Par ailleurs, nous sommes toujours d'avis que la Ville de Sept-Îles doit réunir les forces vives de son milieu et amener tout le monde à discuter au-delà de leurs intérêts particuliers. L'élu et l'administration municipale sont souvent placés devant les contradictions exprimées par la communauté. Voilà pourquoi il lui serait utile de se doter de processus de consultation et de décisions qui lui donneront les meilleures chances de connaître le pouls de toutes ses parties prenantes.

Provoquée entre autres par la volonté du gouvernement du Québec d'exploiter les ressources du Nord québécois et la croissance de développement anticipée pour la ville de Sept-Îles, il apparaît essentiel de clarifier de quelle façon s'effectuera la participation de la population. Sur quels objets, avec quels moyens et selon quelles règles seront consultés les citoyens? Pour bien encadrer les enjeux reliés à la participation citoyenne et à l'acceptabilité sociale, il serait intéressant que la municipalité se dote d'un cadre de participation publique. Elle doit aussi entreprendre une planification stratégique en développement durable en y incluant, bien sûr, un processus participatif pour les citoyens. Cet exercice reste primordial pour l'établissement d'un consentement viable quant à notre développement dans le respect des dimensions économiques, environnementales et sociales. À un autre niveau, l'utilisation de grille d'analyse en D.D, l'éducation de parties prenantes et l'implantation d'exercices de concertation (air, baie, etc.) sont privilégiés par notre organisme.

D'un point plus organisationnel, la CPESI agit selon une planification stratégique en vigueur jusqu'en 2017. Ce plan ayant été entériné peu de temps après l'annonce de l'intention des gouvernements de développer le Nord québécois, notre Corporation est fortement sollicitée sur les enjeux soulevés par cette situation. Depuis l'annonce de plusieurs projets, la participation de la Corporation aux activités du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), aux consultations publiques et privées, aux rencontres de différents comités locaux, régionaux et provinciaux, à l'information



MOT DU PRÉSIDENT

médias, citoyenne et corporative ne cesse d'augmenter. La CPESI vit une crise de croissance qu'elle doit gérer adéquatement. Toutefois, il est réaliste de mentionner que le climat de controverse socio-environnementale majeur en lien avec le projet de Mine Arnaud complexifie la situation. Dans ce contexte, pour s'ajuster rapidement à ses nouvelles réalités organisationnelles et s'assurer de respecter toutes ses obligations légales, notre organisation poursuivra son travail afin de réviser certains aspects de sa gouvernance en plus d'optimiser ses systèmes d'opération et plusieurs de ses façons de faire. Ceci dans le but de respecter la capacité financière, humaine et technique de l'organisme.

Dans le respect de sa mission de sensibilisation et de service à la collectivité en matière d'environnement et de développement durable, des valeurs qui l'orientent et des modèles d'intervention privilégiés, la CPESI est convaincue d'être en mesure d'apporter une contribution majeure à la compréhension, la promotion et la mise en œuvre d'une saine gestion environnementale dans une perspective de développement durable. En effet, la sensibilisation, la recherche, l'innovation sociale et scientifique sont des leviers essentiels à la protection de notre environnement, l'amélioration de la qualité de notre environnement et l'intégration concrète du développement durable.

Il est réaliste de penser que sans une démarche structurée d'acquisition de connaissances et son arrimage avec l'aménagement, la planification du territoire et les préoccupations de la collectivité, une pléiade d'embûches se dressera dans l'intégration du développement durable au sein de notre communauté.

Pour ce faire, le plan d'action 2015-2017 que vous trouverez dans ce document a été conçu afin d'orienter nos interventions des prochaines années vers six résultats précis.

En conclusion, je ne peux passer sous silence que les réalisations décrites dans le rapport annuel 2014 sont le résultat du travail et de l'implication de tous les membres du Conseil d'administration et de notre permanence. Je les remercie de leur contribution à notre organisation. Ce fut un plaisir immense de présider cet organisme dont la crédibilité et la notoriété ne cessent de s'étendre dans le milieu septilien, nord-côtier et provincial.

J'ai pu constater que les administrateurs peuvent compter sur des professionnelles dévouées, dynamiques et compétentes. L'équipe de travail a su faciliter notre travail et préparer des activités avec une grande efficacité, et ce, de façon exemplaire. À toute cette équipe, au nom du Conseil d'administration, je vous adresse mes plus sincères remerciements.

Jonathan Martel
Président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2014 aura encore été teintée par le débat entourant le projet de Mine Arnaud et la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles a su relever avec succès de nombreux défis, dont le plus important, celui du renouvellement de sa gouvernance. La croissance de notre organisme conjuguée à un climat de controverse socio-environnementale a mis en évidence une certaine vulnérabilité, tant pour l'organisation que pour ses travailleuses. Pour s'y adapter rapidement, notre organisation a priorisé la révision de ses politiques et processus de gouvernance afin d'optimiser ses façons de faire, d'intégrer des mesures concrètes de suivi, de gestion, de soutien et d'encadrement tant au niveau des opérations que des ressources humaines. Le travail amorcé nous permet maintenant de faire face à l'avenir plus efficacement.

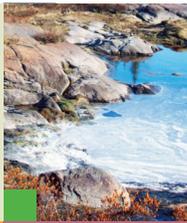
Malgré cette tempête, la nécessité de renforcer la compréhension des enjeux en matière d'environnement et de développement durable au sein des acteurs du milieu reste pour nous primordiale. Il s'agit d'un moyen à privilégier pour réussir le développement de notre communauté de façon durable, et par conséquent, à améliorer notre niveau de vie collectif. La conférence de presse du 13 juin 2014 annonçant les solutions sélectionnées par la Table de concertation que nous coordonnons confirme bien l'importance de la chose. Ce type d'initiative est au cœur de notre mission pour l'établissement d'un dialogue et une compréhension commune des enjeux favorisant ainsi un développement harmonieux, concerté, respectueux de l'environnement et de notre communauté.

Le *Mérite municipal 2014* que notre Corporation a reçu dans la catégorie « Organisme municipal », remis par M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 6 juin 2014, nous confirme que nos efforts sont fondamentaux. Cet hommage qui nous a été conféré en reconnaissance de la qualité exceptionnelle de notre engagement au sein de la Ville de Sept-Îles nous a donné le souffle nécessaire pour redoubler d'ardeur et poursuivre notre travail de sensibilisation, d'accompagnement et de recherche et développement dans notre communauté.

Nous nous faisons un devoir de nous démarquer par la conception, l'animation, l'organisation d'activités qui transmettent un sentiment de compétence face aux bonnes pratiques environnementales et l'intégration concrète du développement durable. Le succès de nos initiatives de concertation, de nos animations scolaires, de nos programmes de formations et d'activités grands publics confirme l'importance de sensibiliser la population afin d'améliorer notre performance environnementale collective. Le besoin de mieux informer et de mettre en commun les expériences locales reste un défi majeur pour les prochaines années.

Pour terminer, je ne peux passer sous silence l'excellent travail de l'équipe de travail. Mes collègues relèvent avec brio les nombreux défis de l'organisation année après année. Le travail qu'elles effectuent auprès des acteurs du milieu et de la population est essentiel et représente la meilleure façon d'assurer une meilleure gestion environnementale de notre territoire. Andrée-Anne, Pascale et Nathalie, votre dynamisme, votre dévouement, votre créativité et vos convictions, font de vous l'essence de notre Corporation et de ses actions. C'est un grand privilège de diriger une équipe telle que la nôtre.

Stéphanie Prévost
Directrice générale



L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

■ L'environnement au coeur des préoccupations des citoyens

Au cours de l'année 2014, plusieurs citoyens ont communiqué avec nous pour nous faire part de leur mécontentement, leurs commentaires, leurs demandes et/ou leurs suggestions sur divers sujets liés à l'environnement. La majorité des sujets abordés ont trait à la vie quotidienne et sont majoritairement liés aux ressources disponibles, à la gestion des matières résiduelles ainsi qu'à l'actualité environnementale.

Ces citoyens ont besoin d'information concrète pour les soutenir dans leur démarche ou pour démarrer un changement d'habitude plus en lien avec la saine gestion écologique. Leur détermination est présente, mais parfois les outils pour les satisfaire nous manquent. Voilà pourquoi, il est nécessaire d'accentuer nos campagnes d'information, d'échantillonnage et de concertation.

Recensement des contacts (appels, réunions, kiosques, etc.)	2014
Acceptabilité sociale	98
Activités de la CPESI	51
Bureau d'audience publique en environnement (BAPE)	67
Chauffage au bois	14
Collecte de vélo (se départir de son vélo)	20
Collecte de sapins de Noël	3
Compostage (individuel, municipal, vermicompostage)	39
Consommation d'eau potable	17
Demande de ressourcerie (Écocentre phase II)	57
Demande outils développement durable	22
Écocentre	127
Festival de l'environnement	10
Herbicyclage et résidus verts	4
Installation inadéquate Ville de Sept-Îles (GMR)	60
Mine apatite (Mine Arnaud)	99
Projet Alouette	20
Campagne d'économie d'eau potable	95
Observatoire environnemental Baie de Sept-Îles	30
Programmes scolaires	20
Propreté Ville de Sept-Îles	57
Qualité de l'air	17
Recyclage	168
Résidus domestiques dangereux	66

Recensement des contacts SUITE...	2014
Sacs de plastique	9
Uranium	17
Virage vert dans les événements	60
Autres (Voir page suivante)	640
TOTAL	1887



L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

Autres	2014
Achats écoresponsables	7
Aires protégées	18
Alimentation	4
Anticosti-Pérolia	7
Arrosage de pesticides par Hydro-Québec	1
Assemblée générale annuelle	25
Botanique	7
Cohorte en développement durable	9
Comité Zip Côte-Nord (références)	13
CRECN (références)	32
Demande document sur la Baie de Sept-Îles	31
Dépotoirs clandestins	9
Destruction de documents	3
Développer un programme scolaire en lien avec les mines	2
Déversement d'huile ou de diesel par un 4x4 ou une voiture	2
Déversement mazout Baie de Sept-Îles	66
Dormants de chemin de fer	9
Écopatrouille (références)	69
Égoût de la ville	2
Encouragements et félicitations de citoyens	125
Fosses septiques	1
Friperie Le Cintre (références)	2
Gaz Métro	6
Guide d'accompagnement pour les audiences publiques	29
Historique CPESI	2
ICI ON RECYCLE	5
Jardin communautaire (construction)	5
Lac des rapides	28
Lieu d'enfouissement technique de Sept-Îles (LET)	34
Marche au ralenti	6
Normes sur le bruit	6
OBV Duplessis (références)	7
Plaintes de citoyens envers d'autres citoyens	4
Plan particulier d'urbanisme du Vieux-Quai (PPU)	7
Plantation d'arbres	9
Pollution lumineuse	25
Potentiel danger des bouteilles d'eau	6
Règlements pour les travaux extérieurs	1
Site de dépôts secs	7
Système de récupération du CSSS de Sept-Îles	1
Transport collectif à Sept-Îles	8
TOTAL	640



MEMBERSHIP

■ Membership

La CPESI a un membership composé de près de 106 membres issus de citoyens et d'entreprises préoccupés par l'environnement et le développement durable.

À titre d'information, vous trouverez ci-bas les statistiques émanant de notre membership par catégorie de membre.

Statistiques – membership individuel (63)

INTÉRÊTS	
Eau	20
Pollution de l'air	17
Espèce menacée	12
Changement climatique	19
Forêts	19
Économie durable	20
Matières résiduelles	20
Conservation des ressources	18
Santé environnementale	19
Pesticides	12
Milieu naturel et fragile	12
Dépotoirs clandestins	15

SEXE	
Femme	29
Homme	34

CATÉGORIE D'ÂGE	
Non spécifiée	17
18-24 ans	2
25-34 ans	14
35-44 ans	10
45-54 ans	6
55-64 ans	6
65 ans et plus	8

Statistiques – membership corporatif (43)

INTÉRÊTS	
Eau	10
Pollution de l'air	8
Espèce menacée	5
Changement climatique	6
Forêts	8
Économie durable	8
Matières résiduelles	9
Conservation des ressources	7
Santé environnementale	8
Pesticides	3
Milieu naturel et fragile	9
Dépotoirs clandestins	2

STATUT LÉGAL	
Association	23
Compagnie	4
Coopérative	0
Entreprise	1
SENC	0
OBNL	3
Autre	1

HOMOLOGATION ISO	
Oui	2
Non	41

EXPORTATION	
Oui	2
Non	41



PRIX ET DISTINCTION

Prix du Mérite municipal

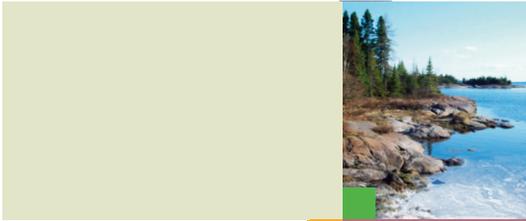
Lors de la cérémonie de remise des prix du Mérite municipal se tenant le 6 juin 2014 à l'Assemblée Nationale, la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles s'est vue décerner le Mérite municipal dans la catégorie « Organisme à but non lucratif » pour la réalisation de sa démarche novatrice dotant la municipalité d'outils pour guider l'encadrement de sa planification dans une perspective de développement durable et dans le respect de sa communauté. Il s'agit ici de la plus haute distinction remise par le Gouvernement du Québec au niveau municipal. C'est pour notre Corporation une récompense inestimable soulignant notre engagement dans le développement et le mieux-être de notre collectivité.



Cet hommage qui nous a été conféré en reconnaissance de la qualité exceptionnelle de notre engagement au sein de la Ville de Sept-Îles nous donne le souffle nécessaire pour redoubler d'ardeur et poursuivre notre travail de sensibilisation, d'accompagnement et de recherche et développement dans notre communauté. Il a toujours été prioritaire pour notre Corporation de contribuer à augmenter la capacité des acteurs à intervenir lors de situations complexes et mieux dialoguer. C'est pour nous le moyen privilégié pour réussir le développement durable de notre communauté, d'améliorer les relations entre la municipalité et ses citoyens et notre niveau de vie collectif.

Rappelons que l'utilisation d'une grille d'analyse en DD élaborée par la Chaire en Éco-conseil de l'UQAC a été privilégiée. Cette compétence interne s'est exercée pour la première fois sur le projet Mine Arnaud. Un comité d'analyse DD incluant des intervenants provenant des secteurs social, économique, municipal, environnemental et de la société civile a été formé pour analyser ce projet. Tout au long de l'exercice, pour favoriser l'information et la participation du public, le comité a effectué une démarche transparente et ouverte dans laquelle les parties intéressées pouvaient intervenir sur une section consacrée au projet Mine Arnaud sur le portail Synapse géré par la Chaire. Le rapport de l'analyse a été rendu public en mars 2013 et depuis, l'initiative a été présentée à plusieurs reprises, entre autres lors du congrès Québec Mines, et référencée par plusieurs acteurs du milieu lors des audiences publiques sur le projet.

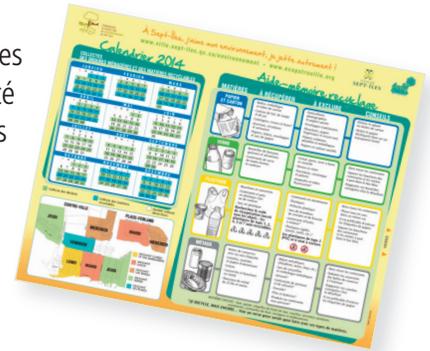
Parallèlement, la Corporation a offert aux citoyens désirant se préparer aux activités de consultation publique de nouveaux outils qui ont permis de les soutenir dans les processus à venir et de stimuler leur participation en publiant un guide d'accompagnement et un aide-mémoire en plus d'une étude sur les responsabilités d'une municipalité dans le cadre d'un projet minier ainsi que sur l'acceptabilité sociale.



ACTIVITES DE LA CORPORATION

■ Aide-mémoire recyclage – Janvier 2014

L'aide-mémoire recyclage a été mis à jour pour l'année 2014 et distribué à toutes les résidences septiliennes directement par la poste. Une nouveauté a été d'intégrer les pictogrammes produits par la MRC de Sept-Rivières dans les sections appropriées dont celle des résidus domestiques dangereux. La distribution s'est effectuée dans la semaine du 22 décembre 2013.



■ Présentation du film « Sans terre, c'est la faim » – 20 mars 2014

Dans le cadre de la collaboration avec le Ciné-campus du Cégep de Sept-Îles, le film « Sans terre, c'est la faim » a pu être présenté le 20 mars dernier à l'auditorium du Cégep de Sept-Îles. Ce film touchait la problématique de l'accaparement des terres agricoles par des entreprises privées internationales.

■ Trousse d'économie d'eau potable – 16 avril au 18 octobre 2014

En 2014, la Ville de Sept-Îles, à l'initiative de la CPESI, s'est inscrite à un programme proposé par Hydro-Québec en collaboration avec Solutions Écofitt, afin d'offrir des trousse d'économie d'eau potable gratuite aux Septiliens.

Le but de ce programme était de leur fournir la possibilité d'acquérir une trousse d'économie d'eau potable et ce, tout à fait gratuitement. Chaque trousse contenait une pomme de douche, 2 aérateurs de robinets et un ruban de téflon pour l'installation. Le but ultime était de diminuer la consommation d'eau potable à Sept-Îles, car cette trousse peut faire économiser jusqu'à 40% de l'eau normalement utilisée.



Le programme de trousse gratuites a débuté le 16 avril 2014 et s'est terminé au courant du mois d'octobre 2014. Au total, 411 trousse ont été distribuées.

Voici les résultats d'un sondage externe réalisé par Hydro-Québec auprès de clients ayant achetés des trousse à Sept-Îles :

- Taux de satisfaction générale élevé pour le programme (8,33/10);
- Taux d'appréciation élevé pour les produits (8,65/10);
- Taux d'installation élevé pour les pommes de douches (95,7%).



ACTIVITES DE LA CORPORATION

■ Partenariat avec le Salon du livre de la Côte-Nord – 24 et 25 avril 2014

Le Salon du livre de la Côte-Nord présentait le 24 et 25 avril, en collaboration avec la CPESI, « La grande tournée de Cosmo le dodo », une série de livres à caractère environnemental pour le plus grand plaisir du jeune public.



■ Journée des transports actifs et collectifs – 1^{er} mai 2014

La journée des transports actifs et collectifs du Cégep de Sept-Îles, organisée par le Comité vert en collaboration avec la CPESI, a eu lieu le 1er mai dernier. Elle a permis de sensibiliser 124 personnes sur la mobilité durable. En plus de la tenue d'un kiosque de sensibilisation, la CPESI a prêté du matériel pour permettre l'approvisionnement en eau et ainsi éliminer la distribution de bouteilles jetables.



■ Théâtre forum – 23 mai 2014

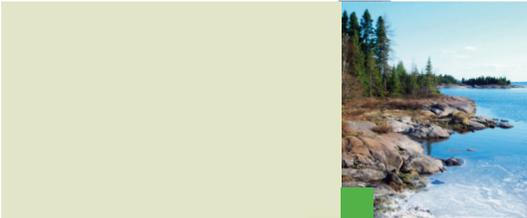
La CPESI s'est associée avec le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC) afin de présenter une activité de Théâtre-forum traitant de l'exploitation minière et pétrolière le vendredi 23 mai 2014, à la Chapelle du Vieux-Poste. Le PASC est un collectif réalisant de l'accompagnement auprès de communautés, notamment face à des projets d'exploitation minière et pétrolière, en Colombie.

C'était la première fois que la CPESI participait à l'organisation d'une activité de Théâtre-forum.

Pour le PASC, le projet «Trous de mémoire» a été créé afin de mieux connaître et comprendre la réalité des populations confrontées aux mêmes enjeux qu'en Colombie, mais au Québec. La CPESI avait comme objectif de susciter la discussion et l'écoute des opinions autour d'un sujet très chaud à Sept-Îles; l'exploitation minière. Nous souhaitons aborder le sujet d'une manière novatrice.



Une vingtaine de personnes ont participé à cette activité.



ACTIVITES DE LA CORPORATION

Programme de subvention Barils récupérateurs d'eau de pluie – Été 2014

Pour une deuxième année, l'objectif de ce projet était de distribuer aux citoyens de Sept-Îles intéressés, des barils d'eau de pluie à prix modique afin de substituer l'eau de pluie à l'eau du robinet pour des tâches comme l'arrosage des plates-bandes et des potagers, le nettoyage de la voiture, etc. pour ainsi réduire l'utilisation d'eau potable provenant du réseau d'eau potable.

Comme lors de l'édition 2013, la Ville de Sept-Îles avec le soutien et l'initiative de notre Corporation a fourni une subvention de 85\$ directement à l'achat. Notre partenaire BMR Lauremat de Sept-Îles a vendu les barils aux citoyens; 235 barils ont ainsi été distribués aux citoyens de Sept-Îles au prix modique de 30\$. Les 235 barils disponibles ont trouvé preneur en moins d'un mois.



Aide-mémoire sur l'eau potable – Été 2014

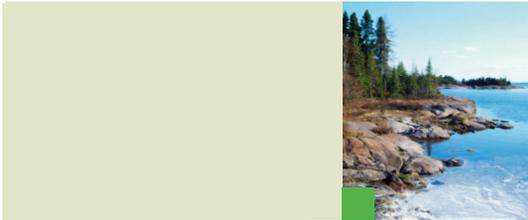
À la demande de l'Écopatrouille, la Corporation a créé, au printemps 2014, un aide-mémoire concernant l'eau potable (statistiques de consommation, nouvelle réglementation, bilan de la qualité, améliorations importantes apportées par la Ville de Sept-Îles, etc.). C'est 1750 copies qui ont été imprimées puis distribuées par l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières de juin à août 2014 sur le territoire de la Ville de Sept-Îles.



Restauration du marais salé de Gallix – Été 2014

À l'été 2014, la CPESI a collaboré à la phase 2 du projet de restauration du marais salé de Gallix, situé à l'embouchure de la rivière Brochu. Ce projet était organisé par la Zip Côte-Nord du Golfe.

Ce site offre une grande quantité de nourriture en raison de son taux de productivité élevé, créé par le mélange des eaux salées du Golfe et des eaux douces de la rivière. Toute cette effervescence attire une faune aviaire et ichthyenne très diversifiée. Malheureusement, le passage répété de VTT a fait diminuer la superficie recouverte d'élyme des sables et a perturbé cet habitat, qui est notamment un site de nidification pour la sterne pierregarin.



ACTIVITES DE LA CORPORATION

La phase 1 du projet portait surtout sur la sensibilisation et la concertation du milieu. La deuxième phase a pour objectif la restauration du milieu par la plantation de plus de 60 000 plants d'élymes des sables sur deux ans afin de restaurer 10 000 m² de flèche littorale dégradée. (Source : http://www.zipcng.org/fr/restauration-du-marais-sale-phase-ii_76/)

De juin à août, l'agente de développement de projets a donc passé plus de 40 heures sur le terrain à aider à la plantation d'élyme des sables afin de restaurer cet écosystème important. Le projet se poursuivra en 2015 et la participation de la CPESI sera renouvelée.



■ **Projet de plantation d'arbres Alouette – Été 2014**

En 2014, 19 établissements se sont inscrits au programme de plantation d'arbres Alouette. Il y avait 9 écoles primaires, 2 écoles secondaires, 4 centres de la petite enfance (CPE) et 4 établissements catégorisés comme autres. Au total, 9 arbres et 22 arbustes ont été plantés. En tout, près de 749 personnes ont assisté à une plantation.

■ **Service de disposition sécuritaire des dormants de chemin de fer**

Le service de disposition sécuritaire des dormants de chemin de fer est disponible à l'année depuis le mois de juin 2013 suite au renouvellement de partenariat entre la Compagnie minière IOC, la Ville de Sept-Îles et Cliffs Mines Wabush. En 2014, près de 25 tonnes furent récupérées. Depuis le début du programme en 2010, c'est 285 tonnes de dormants qui furent ainsi récupérées plus écologiquement. Ce programme a pris fin à la fin de 2014 suite à la fermeture d'un partenaire majeur du projet.



■ **Collecte de vélos Cyclo-Nord-Sud – 13 septembre 2014**

C'est avec fierté que notre corporation s'est associée à l'organisme Cyclo-Nord-Sud afin de tenir une septième collecte de vélos usagés le samedi 13 septembre 2014. 43 vélos ont été recueillis et envoyés à l'organisme Cyclo Nord-Sud à Montréal pour ensuite être acheminés à l'un de leurs partenaires africains et/ou sud-américains. Cette année, les vélos sont partis au Nicaragua. Nous tenons à remercier tous les généreux partenaires qui ont permis la réalisation de cet événement : la Compagnie minière IOC, Express Havre St-Pierre, Place Sept-Îles, la Sûreté du Québec et la Ville de Sept-Îles. De plus, nous remercions tout particulièrement les bénévoles, qui depuis la toute première édition, demeurent fidèles à cette cause.





ACTIVITES DE LA CORPORATION

■ Célébrations des 35 ans de la CPESI - 18 septembre 2014

Le 17 avril 1979 était fondée la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, quelques mois avant la création d'un tel ministère par le Gouvernement du Québec. Un 5 à 7 pour souligner l'évènement a été organisé. Près de 75 personnes ont participé à l'évènement qui s'est déroulé au Centre des congrès de Sept-Îles. La soirée a été très appréciée de tous et nous a permis de célébrer avec nos bénévoles, partenaires et collaborateurs. Elle nous a aussi permis de rendre hommage à Claudette Villeneuve, pionnière Nord-Côtière en environnement et fondatrice de la CPESI.

Pour l'occasion, la CPESI souhaitait mettre en place un évènement écoresponsable qui respecterait ses valeurs et serait classifié selon la norme BNQ 9700-253 concernant la gestion d'évènements écoresponsables. Nous avons obtenu le niveau 2 de la norme BNQ 9700-253. Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN) est l'organisme certifié qui a classifié l'évènement.



■ Scout tombe pile – du 5 au 12 octobre 2014

Du 5 au 12 octobre dernier, les groupes scouts de Sept-Îles et de Port-Cartier ont amorcé leur campagne de financement « Scout tombe pile ». Ce projet visait à sensibiliser les jeunes à la prévention des incendies, à valoriser l'implication communautaire et à récupérer les vieilles piles devenues des résidus domestiques dangereux (RDD).

Cette année encore, l'aventure « Scout tombe pile » a commencé par la formation des participants sur le volet environnemental où près de 95 personnes étaient présentes. Près de 5000 piles d'avertisseurs de fumée furent vendues et plus de 3000 livres de piles usagées furent récupérées.





ACTIVITES DE LA CORPORATION

Journée porte ouverte de l'Écocentre – 18 octobre 2014

Organisée par la Ville de Sept-Îles et la CPESI, la journée porte ouverte de l'Écocentre a accueilli près de 150 personnes. Les visiteurs avaient aussi la possibilité de prendre part à différentes activités, dont le jeu des priorités écocitoyennes, le photomaton, l'heure du conte de l'Écopatrouille et une visite guidée des installations qui permettait aux citoyens d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de l'Écocentre et du Centre de transfert.

En raison de la forte demande, deux plages horaires ont dû être ajoutées aux 5 visites déjà prévues. Au final, 84 personnes ont fait le tour des installations en compagnie d'un guide de la Ville de Sept-Îles.



Campagne en gestion des matières résiduelles

La CPESI a débuté en 2014 une campagne de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles en collaboration avec la Ville de Sept-Îles qui se poursuivra en 2015 dans le but d'amener la collectivité de Sept-Îles à répondre à l'objectif d'enfouissement de 700 kg/an/personne tel que le prescrit la politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015.

La CPESI et la Ville de Sept-Îles ont donc collaboré pour créer une identité visuelle et l'affichage du nouvel Écocentre de Sept-Îles en plus de faire produire et distribué un dépliant informatif sur le fonctionnement du site. La CPESI a aussi fait la promotion des heures d'ouverture de l'Écocentre dans le Journal Nord-Côtier et lors des capsules de radio 94,1.



Journées thématiques en environnement

En 2014, la CPESI a souligné plusieurs journées thématiques par des parutions sur le Web 2.0, des concours Facebook ou encore des publicités dans les journaux. Parmi celles-ci, on retrouve :

- La journée de la petite laine – 2 février
- La journée mondiale de l'eau – 22 mars
- Le jour de la Terre – 22 avril
- La journée de la biodiversité - 22 mai
- La journée internationale de l'environnement - 5 juin
- La journée compte-gouttes - 15 juillet
- La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) – du 18 au 26 octobre





ACTIVITES DE LA CORPORATION

■ Virage vert dans les événements

La CPESI a offert plusieurs conseils pour un virage vert aux événements dont les Bateaux-Dragon Sept-Îles et la Journée de déchiquetage gratuit chez Numérik Solutions d'affaires.

Cette année, elle a aussi effectué des prêts de matériels auprès de certains événements dont:

- Cégeps en spectacle 2014
- Compétition régionale de Cross-Country 2014
- Forum bioalimentaire Côte-Nord
- Salon de services aux PME



■ Programmes scolaires

La CPESI est fière de présenter en 2014 les nouveautés apportées à son programme scolaire. Issu d'un partenariat avec Parcs Canada, les jeunes inscrits au programme d'activités peuvent maintenant prendre plaisir à découvrir les ressources de la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan par le biais d'ateliers dynamiques des plus amusants. Le partenariat établi avec Parcs Canada permet de dispenser de toutes nouvelles activités qui s'adressent aux élèves de deuxième, quatrième et sixième année du primaire et qui sont axées sur la protection de l'environnement et la biodiversité. Elles abordent les thématiques suivantes : « Les p'tits futés : les adaptations des animaux », « Les secrets du littoral » et « Les oiseaux marins ».

La CPESI a aussi renouvelé son partenariat avec ENvironnement JEUnesse (ENJEU) pour l'année scolaire 2014-2015.

De plus, la CPESI est heureuse d'avoir pu remettre 15 livres à thématique environnementale aux écoles ayant participé au programme scolaire 2013-2014 grâce à une somme d'argent remise par la SADC Côte-Nord afin de compenser symboliquement leurs émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2013.





ACTIVITÉS DE LA CORPORATION

■ Collecte des arbres de Noël – 26 décembre 2013 au 8 janvier 2014

En 2013-2014, la CPESI a participé à créer de l'affichage pour la Ville de Sept-Îles afin de mieux identifier les lieux de dépôts des arbres de Noël dans les sites en périphérie en plus de participer à la promotion de l'activité dans les médias, l'Actualité municipale, le bulletin des membres et les médias sociaux.



■ Nouveau matériel de sensibilisation

Dans le cadre de la campagne en gestion des matières résiduelles, la CPESI s'est dotée de nouveau matériel en sensibilisation pour les kiosques. Le photomaton, ainsi qu'un jeu de golf aux questions dynamiques, ont pu être utilisés à de nombreuses occasions dont le Salon M4S du MEMO 2014 ou encore les Journées portes ouvertes du Port de Sept-Îles.

■ Activités de sensibilisation

En 2014, en plus des projets et des activités menés par la CPESI, des formations, des ateliers et des kiosques furent effectués afin de sensibiliser à l'environnement et au développement durable.

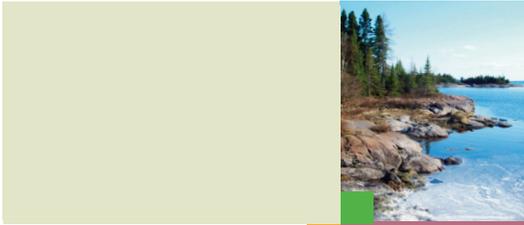
Vous trouverez le détail des formations offertes dans le tableau ci-dessous :

SENSIBILISATION 2014		
Série de formations - Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières		
		Nbr de participants
Formation sur les résidus domestiques dangereux (RDD)		7 participants
Formation sur le jeu "1,2,3 à go je trie!"		7 participants
Formation sur les résidus domestiques dangereux (RDD) - Aux apprentis-écopatrouilleurs		4 participants
Série de formations - cohorte en développement durable pour la SADC Côte-Nord		
Formation 1		3 participants
Formation 2		3 participants
Formation 3		4 participants
Autres		
Organisation/Événement	Thématique	Nbr de participants
Scout tombe pile – Journée de formation	Résidus domestiques dangereux	95 participants
Journée portes ouvertes de l'Écocentre	Gestion des matières résiduelles	150 participants
Formation Sans trace (avec Tourisme Sept-Îles)	Randonnées écoresponsables	26 participants
Activité au Salon du livre de la Côte-Nord	L'environnement	30 participants



ACTIVITÉS DE LA CORPORATION

SENSIBILISATION 2014 (SUITE)			
Établissements scolaires			
Activités	Nbr de fois données	Nbr de participants	
Super écocitoyen	7	132 participants	
La journée des transports actifs et collectifs	1	124 participants	
Virage vert dans les événements	1	12 participants	
Gestion des matières résiduelles (sur mesure)	1	4 participants	
Établissements scolaires — ENJEU			
Activités	Nbr de fois données	Nbr de participants	
Les changements climatiques	1	14 participants	
Les enjeux alimentaires	10	242 participants	
La mobilité durable	4	97 participants	
Les déchets ressources – niveau primaire	4	78 participants	
Les déchets ressources – niveau secondaire	4	86 participants	
L'eau embouteillée versus l'eau du robinet	2	39 participants	
Kiosques			
Événement	Organisation	Thématiques	Nbr de participants
Expo-sciences régionale nord-côtière	Conseil des loisirs scientifiques nord-côtier	- La gestion des matières résiduelles - Eau potable - Transport	128 participants
Foire de l'environnement à l'École Jean-du-Nord	École secondaire Jean-du-Nord	- Les 3NJ	39 participants
Journée de déchetage des documents	Numérik Solutions d'affaires	- La gestion des matières résiduelles - Eau potable	10 participants
Journée de l'environnement à l'école Jacques-Cartier	École Jacques-Cartier	- La gestion des matières résiduelles - Eau potable	70 participants
Salon M4S	Institut canadien des mines de la métallurgie et du pétrole (ICM)	- Le développement durable	238 participants
Journées portes ouvertes de la semaine maritime	Port de Sept-Îles	- Gestion des matières résiduelles	181 participants
Salon des services aux PME	Comité entrepreneurial de la MRC de Sept-Rivières	- Cohorte en développement durable	20 participants
TOTAL			1843 participants



ACTIVITES DE LA CORPORATION

■ Participation citoyenne de l'organisme

Un des importants défis de notre Corporation est de participer activement à la vie septilienne permettant ainsi une conscientisation des organisations à réfléchir sur les volets environnementaux en amont plutôt qu'en aval. Beaucoup de chemin reste à faire, mais nous sommes satisfaits du résultat de nos démarches. En effet, la Corporation a été sollicitée à plusieurs reprises sur des comités à vocation sportive, culturelle ou sociale pour son expertise en action environnementale.

- Comité technique PGMR de la MRC de Sept-Rivières;
- Table d'environnement Côte-Nord;
- Expo-sciences régionale de la Côte-Nord;
- Rencontre avec quelques organisateurs d'événements, PME;
- Téléradiathon Élyme des Sables;
- Centraide Duplessis;
- Comité aviseur PQD CRE Côte-Nord;
- Etc.

■ Promotion et publications

Tout au cours de l'année, notre Corporation élabore et/ou coordonne plusieurs promotions, seule ou en partenariat, afin d'informer la population sur des événements, des préoccupations et des sujets reliés à l'environnement et à ses principaux enjeux.

Pour consulter une liste complète de nos publicités et de la revue de presse, nous vous invitons à lire l'annexe 1.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

■ Inventaire des GES

■ 1. La Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles

Cet inventaire a été réalisé par l'équipe de travail dans le cadre du cours 1ECC811 – Gestion des gaz à effet de serre du programme court de deuxième cycle en développement durable appliqué de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Le présent inventaire est en accord avec les lignes directrices de CAN/CSA-ISO 14064-1 (2006). Gaz à effet de serre partie 1, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. Il n'a toutefois pas été validé par une firme externe accréditée. La CPESI étant un organisme municipal, le Guide d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre d'un organisme municipal (2012) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a aussi inspiré la réalisation de ce rapport.

L'année de référence a été fixée selon les données recueillies de 2013. Il comprend les émissions reliées aux activités propres de la Corporation et est destiné à l'usage interne de l'organisation comme outil d'aide à la décision. Une mise à jour de cet inventaire tous les trois ans est suggérée par l'équipe de réalisation.

● Sommaire des résultats

Pour 2013, les émissions corporatives totales de GES de la CPESI sont estimées à 4,01 tonnes équivalentes de dioxyde de carbone (t CO₂-éq) :

- 1,1241 tCO₂-éq (28%) est générée par des sources directes;
- 2,8827 tCO₂-éq (72%) proviennent d'autres sources indirectes.

Plus précisément :

- Les émissions directes de GES sont estimées à 1,12 tonne équivalente de CO₂. :
 - 0,8151 tCO₂-éq (73%) est générée par l'utilisation des véhicules du personnel dans le cadre de leurs fonctions;
 - 0,3090 tCO₂-éq (27%) provient des véhicules de location utilisés par les travailleuses.
- Les émissions de GES des autres sources indirectes sont estimées à 2,88 tonnes équivalentes de CO₂. :
 - 0,0423 tCO₂-éq (1%) est générée par l'utilisation de taxis lors de voyages d'affaires;
 - 1,7571 tCO₂-éq (61%) sont générées par les déplacements des consultants par avion;
 - 1,0833 tCO₂-éq (38%) provient des déplacements des employées par avion lors de voyages d'affaires.

Les sources indirectes liées à l'énergie identifiée proviennent de l'énergie utilisée par l'organisme pour le fonctionnement général et usuel du bureau administratif. Il est à noter que l'énergie est à la charge du locateur et est incluse dans le loyer défrayé par l'organisme. Malgré les appels répétés au locateur, l'équipe n'a pu obtenir les données relatives à la consommation énergétique du bâtiment dans laquelle l'organisme loue les locaux. Les émissions indirectes liées à l'énergie sont donc exclues de cet inventaire. Il est proposé de poursuivre ses démarches d'acquisition de données pour pouvoir par la suite mettre à jour le présent rapport. La matrice de saisie de données et le chiffrier de calculs ont été préparés par l'équipe.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

Une amélioration du système de gestion de données devrait également être envisagée, notamment en matière de :

- collecte de données auprès des bénévoles et des administrateurs (distance parcourue, modèle de voiture);
- collecte de données des taxis (point de départ/arrivée);
- collecte du kilométrage réel effectué par la direction générale en remplacement du montant forfaitaire.

2. La Ville de Sept-Îles

Toujours initié par notre Corporation, un groupe d'étudiants à la maîtrise de gestion environnementale de l'Université de Sherbrooke (cohorte Baie-Comeau) a réalisé l'inventaire des GES émis par la collectivité. L'inventaire comprend les émissions reliées au secteur corporatif (activités propres à l'administration municipale) et au secteur de la collectivité (activités qui s'étendent à l'ensemble du territoire de la Ville: transport, GMR, etc.). Cet outil est accompagné d'une liste d'actions potentielles pour réduire leurs émissions de GES et sera présenté sous peu au Conseil de ville pour être rendu public par la suite. Nous espérons que les éléments identifiés serviront à préparer un Plan d'action de réduction des émissions des GES afin d'atteindre l'objectif gouvernemental de réduction de GES de 20%.

■ Table de concertation sur la qualité de l'air - 13 juin 2014

Les treize (13) partenaires de la Table de concertation sur la qualité de l'air ont donné le 13 juin 2014 le coup d'envoi à la démarche qui permettra de réaliser un portrait global de la qualité de l'air sur le territoire de Sept-Îles.

Dirigé par l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST), ce projet a pour objectif de centraliser sur une plateforme unique les données mesurées par les industries présentes sur le territoire. Il sera alors possible de réaliser une cartographie des zones couvertes par les stations de mesures, dans le but d'obtenir un portrait de la qualité de l'air de ces secteurs.

Tous les paramètres mesurés ont été sélectionnés de façon consensuelle par les partenaires et ont obtenu l'aval de tous les participants. Par la suite, les membres de la Table de concertation seront en mesure d'identifier, s'il y a lieu, les écarts, les besoins supplémentaires et les actions à entreprendre.

Le coût estimé pour la réalisation de cette étude est de 86 000\$. Ce montant est assumé à parts égales par la Ville de Sept-Îles et les grandes entreprises représentées sur la Table de concertation. Le mandat a été octroyé par la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles qui assure la coordination et le suivi de la démarche.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) a assuré les partenaires de sa collaboration et a suivi le déroulement des travaux en répondant aux questions de l'INREST au besoin.

Le dépôt préliminaire ayant été déposé en décembre dernier, les rencontres de la Table ont repris. Rappelons que tous les partenaires ont déjà donné leur aval sur la diffusion des résultats du rapport à la communauté. Ceci est prévu vers la fin de printemps 2015.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

Officiellement constituée en octobre 2012, la Table de concertation sur la qualité de l'air découle d'une initiative de la Corporation de protection de l'environnement avec le soutien de la Ville de Sept-Îles et la participation active de l'Aluminerie Alouette, le Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles, Cliffs Mines Wabush, le Comité de défense de l'air et de l'eau, la Compagnie minière IOC, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, Développement Économique Sept-Îles, la Direction de la santé publique de la Côte-Nord, Mine Arnaud, New Millennium Iron Corp et Alderon Iron Ore Corp. Ceux-ci sont accompagnés des représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC).

Basée sur la collaboration d'acteurs gouvernementaux, municipaux, économiques, environnementaux et de représentants citoyens, la Table de concertation sur la qualité de l'air de Sept-Îles s'est donnée comme défi commun d'obtenir une vision claire, globale et intégrée de la qualité de l'air à Sept-Îles.

■ BAPE Uranium - 25 novembre 2014

La Corporation a participé activement un BAPE générique sur la filière uranifère au Québec et a déposé un mémoire devant la Commission.

Les principes de la Loi sur le développement durable (LDD) ayant guidé la réflexion notre organisation dans la rédaction de notre mémoire sont principalement ceux reliés à: la précaution, la protection de l'environnement, le respect de la capacité des écosystèmes, la préservation de la biodiversité, la prévention et la subsidiarité, la participation et l'engagement, l'accès au savoir et l'équité et solidarités sociales. Les enjeux mis de l'avant par notre Corporation ont été :

- d'assurer une saine gestion des résidus miniers,
- d'assurer une meilleure protection de l'environnement,
- d'assurer un meilleur accès au savoir et à la participation publique,
- d'encadrer la notion d'acceptabilité sociale.

En conclusion, selon l'analyse faite des éléments présentés ci-haut :

La Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles a recommandé de maintenir un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium afin de compléter les connaissances des études identifiées comme manquantes ou incomplètes, d'établir un cadre législatif et des garanties adéquates à très long terme palliant aux atteintes environnementales de la filière, de mettre en place des mesures satisfaisantes pour informer et dialoguer avec les populations environnantes avant de poursuivre les démarches visant le développement de la filière uranifère au Québec.

À l'instar du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec, s'il s'avère, après l'analyse complète de cet important enjeu par les commissaires et leurs analystes, que les avantages à long terme liés à l'exploitation et à l'utilisation de la ressource sont plus faibles que les effets négatifs tout au long du cycle de vie du développement de cette filière sur le territoire québécois, nous sommes d'avis que le BAPE devrait recommander au gouvernement la mise en place d'un moratoire permanent sur l'exploration et sur l'exploitation de l'uranium.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

■ BAPE dragage - 1^{er} décembre 2014

Faisant suite à l'avis publié le 16 octobre dernier sur le site Internet du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles a demandé qu'une audience publique sur le Programme de dragage d'entretien des installations portuaires IOC soit effectuée en vertu de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement au Québec méridional qu'impose la Loi sur la qualité de l'environnement.

La CPESI a assisté à la séance d'information publique tenue le 11 novembre dernier par le BAPE, lu et analysé l'étude d'impacts sur l'environnement du promoteur, pris connaissance de la documentation soumise par le bureau d'audience publique et considérée les pratiques de l'entreprise dans les dernières années pour étayer sa réflexion sur ce dossier. Quoique notre organisation ne soit pas farouchement opposée à ce programme nécessaire aux bonnes opérations de l'entreprise, les préoccupations qui nous ont incités à demander cette audience sont nombreuses et peuvent être résumées comme suit :

- des éléments importants méritent une attention particulière (une contamination connue en fer, les matières en suspension, etc.) et les principales études s'y rattachant remontent à plus d'une dizaine d'années;
- le site de dépôt terrestre des sédiments contaminés n'étant pas déterminé à cette étape, ceci hypothèque la participation adéquate des organismes environnementaux et de la population puisqu'il est impossible d'identifier l'ensemble des risques, des impacts possibles, ou des bonifications à suggérer sur l'ensemble du programme de dragage puisqu'aucune information n'est transmise à ce sujet;
- depuis le dernier programme de dragage décennal, le territoire de la Baie de Sept-Îles a été identifié comme une Zone Importante de Conservation d'Oiseaux (ZICO) qui inclue les ACOA à proximité du site du promoteur. À ce titre le promoteur ne doit se substituer à mettre en place des mesures de préventions, d'atténuations, correctives ou de compensation adéquate qui pourraient être élaborées entre autres en partenariat avec le comité de suivi de la ZICO;
- bien que la CPESI s'est dite préoccupée par le projet et qu'elle souhaitait recevoir davantage d'informations sur plusieurs aspects du projet lors du sondage qu'a effectué le promoteur en mai 2013, le promoteur n'a pas tenté de répondre aux questions de l'organisation de façon satisfaisante avant la séance d'information publique prévue par la loi en novembre 2014;
- dans les 10 dernières années, des initiatives consultatives importantes telles que le Comité communautaire consultatif de la Compagnie minière IOC ont été abolies sur le territoire de Sept-Îles;
- le contexte social (augmentation de la volonté des citoyens à être consulté) et environnemental de Sept-Îles (caractérisation de la baie, considérations aux effets cumulatifs) a fortement évolué depuis la dernière demande du promoteur en 2003. Ce dernier ne semble pas en tenir compte dans son étude d'impacts sur l'environnement;

Toutefois, selon la volonté du ministre de l'environnement, la Corporation de protection de l'environnement a démontré son ouverture à une médiation avec la Compagnie minière IOC en remplacement d'une audience publique en bonne et due forme si le ministre jugeait, comme nous, que les éléments motivant notre demande s'y prêtaient et que les circonstances le permettaient.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

■ Observatoire de la baie de Sept-Îles

La CPESI a proposé à la Ville de Sept-Îles en juin 2012 l'implantation d'un observatoire environnemental et un comité de gestion intégré de la baie de Sept-Îles. Le rapport du BAPE sur le projet Mine Arnaud a d'ailleurs confirmé l'importance de ces 2 outils dans l'évaluation exhaustive et de gestion de la baie (BAPE 301, p.60). Nous profitons de l'occasion pour remercier la Ville de Sept-Îles pour le soutien et la confiance accordés à notre organisation dans l'implantation de cette initiative. Lancé à la veille de la première partie des audiences publiques sur le projet Mine Arnaud conjointement par le Cégep de Sept-Îles, la Ville de Sept-Îles, la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, Développement économique Sept-Îles et le Port de Sept-Îles, le rapport de la phase 1 devrait être rendu public sous peu. Nous croyons fermement que l'observatoire environnemental doit se poursuivre. En raison de son importance capitale, la CPESI déploiera les efforts nécessaires pour assurer la pérennité de cette initiative.

■ Mine Arnaud

La Corporation siège au comité de consultation et de suivi mis en place par le promoteur Mine Arnaud. L'organisme a documenté cet élément lors des audiences du BAPE puisque l'importance de ce comité dans un certificat d'autorisation s'avère capitale. La Corporation souhaite que ce comité de suivi joue deux rôles importants : celui d'agir comme canal de communication pour le public et de permettre un suivi rigoureux des activités de la mine. Rappelons que l'importance de bien organiser ce type de comité est illustrée dans les travaux réalisés avec la collaboration de l'Institut du Nouveau Monde.

L'an dernier, la Corporation demandait au Gouvernement du Québec de revoir certaines modalités d'information et de participation dans la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de manière à optimiser la compréhension et la participation de la population favorisant ainsi la transparence et l'accès au savoir. Le projet minier Arnaud confirme à l'organisme qu'il serait souhaitable que l'analyse quantitative et qualitative des études d'impacts effectuée par les représentants de l'État se fasse avec plus de transparence particulièrement après le dépôt du rapport du BAPE. Le silence des instances concernées à ces étapes cruciales contribue grandement à la non-confiance de plusieurs citoyens non seulement envers le promoteur, mais aussi envers l'État. D'ici là, la CPESI encourage toujours le promoteur à intensifier le dialogue instauré avec la communauté avant les audiences publiques et le dépôt du rapport.

Toujours pour favoriser la transparence et l'accès au savoir, l'organisme est encore d'avis que le gouvernement devrait tenir une séance d'information publique exposant les résultats de son analyse environnementale ainsi que les modalités qui ont mené au décret d'autorisation, les méthodes qu'il attend prendre pour effectuer le suivi et le contrôle des activités de la mine s'il y a lieu et répondre aux questions des citoyens de Sept-Îles.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

Rapport d'analyse en développement durable

La Corporation a toujours prôné l'utilisation d'outils d'analyse en développement durable afin d'en permettre une meilleure intégration et application sur le terrain. De tels outils permettent entre autres de vérifier si l'acquisition des connaissances et l'analyse des besoins sont suffisantes, si des éléments sont sous-représentés ou manquants ; de vérifier la pertinence de la planification, d'orienter les actions, de rechercher des compromis et de formuler des pistes de bonification prioritaires.

Cette année, dans le cadre du programme universitaire en développement durable appliqué que poursuivent 3 de nos travailleuses, la Corporation a effectué 2 rapports d'analyse en développement durable.

1. Rapport de développement durable de la Compagnie minière IOC 2013

Dans le cadre du cours 1ECC808 « Développement durable : Outils d'analyse », nous avons analysé le rapport de développement durable (DD) 2013 de la Compagnie minière IOC au moyen de la grille d'analyse de développement durable de la Chaire en Éco-Conseil (32 questions) (Villeneuve et Riffon, 2013a). Nous avons évalué la performance de l'organisation selon chaque objectif afin de souligner les points forts du rapport et en identifier les lacunes.

Afin de procéder à l'analyse, tous les membres de l'équipe ont pris connaissance du rapport de développement durable 2013 de l'entreprise, disponible sur leur site Internet (Compagnie minière IOC, consultée le 12 novembre 2014).

- **Pondération**

Lors de la première rencontre, les membres de l'équipe ont présenté leurs pondérations individuelles et ont discuté afin d'arriver, par consensus, à une pondération finale de chacun des 32 objectifs.

- **Évaluation des objectifs**

L'analyse a été effectuée selon le cadre réglementaire en vigueur à ce moment. Lorsque le promoteur s'en tenait au respect des normes ou à la conformité réglementaire, les membres de l'équipe ont noté l'objectif « 0 » afin de souligner que le projet ne se démarque pas des autres projets semblables. À l'instar de la pondération, les évaluations se sont faites par consensus après discussion confirmant la compréhension de chaque objectif et soulevant les actions mentionnées par l'entreprise dans leur rapport de développement durable. Lors de l'évaluation, l'équipe de travail a identifié des pistes de bonification lorsque cela s'appliquait.

- **Sommaire des résultats**

Au préalable, le graphique de performance illustre l'évaluation globale du rapport selon les membres de l'équipe d'analyse (tableau 1 et figure 1). On remarque que la dimension économique est celle qui obtient le meilleur pointage tandis que la dimension écologique est celle qui a le plus faible.

La figure 1 démontre que le rapport présente un équilibre dans les dimensions sociales, économiques et de gouvernance bien présente dans le rapport de développement durable, mais que des améliorations peuvent être apportées dans les dimensions éthique (faiblement considéré dans le rapport) et écologique (insuffisamment considéré dans le rapport). Même si des améliorations peuvent être apportées dans toutes les dimensions, ces deux dernières mériteraient d'être mieux représentées de façon prioritaire dans les prochains rapports de l'entreprise.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

Résultats par dimension	
Dimension	Note
ÉTHIQUE	0,14
ÉCOLOGIQUE	-0,10
SOCIAL	0,40
ÉCONOMIQUE	0,56
GOUVERNANCE	0,50

Tableau 1 : Tableau des résultats par dimension

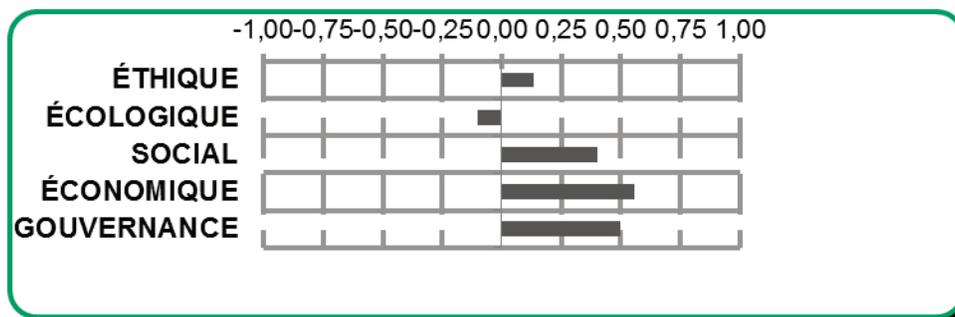


Figure 1 : Graphique de performance

En résumé, le rapport de développement durable réalisé en 2013 par la Compagnie minière IOC est plutôt bon au niveau des dimensions sociales, économiques et de gouvernance, toutefois, il y aurait un certain travail à faire pour l'améliorer, notamment en intégrant mieux les dimensions écologique et éthique, car elles y sont plus ou moins bien documentées. Les dimensions économique, sociale et de gouvernance sont pour leur part assez bien maîtrisées. Il serait donc recommandé de maintenir ces efforts dans la rédaction de futurs rapports de développement durable.

La Corporation de protection a remis son analyse du rapport à la Compagnie minière IOC en décembre 2014 pour qu'elle puisse prendre connaissance de l'évaluation et des pistes d'améliorations suggérées par l'équipe de travail.



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

2. Le programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville de Sept-Îles

Le choix d'utiliser la grille du Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé (RQVSS) pour l'analyse du programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville de Sept-Îles a été motivé entre autres parce que la Ville de Sept-Îles est membre de ce dernier et souhaite répondre aux caractéristiques d'une communauté en santé promues par ce Réseau. Le comité d'experts locaux mis en place pour l'analyse et l'identification des besoins, appuyés par les gestionnaires municipaux et le groupe mandataire du projet, ont identifié leur volonté de considérer le projet dans le sens du développement durable.

L'équipe de travail a donc profité de l'occasion pour évaluer si l'intégration désirée était complète. Connaissant bien la grille d'analyse de la Chaire en Éco-Conseil, entre autres pour l'avoir utilisée sur le projet de Mine Arnaud (détaillée de 101 objectifs) et sur les planifications de l'organisme (simple de 32 objectifs), cette dernière désirait savoir si la simplification de l'outil par le RQVSS était aussi efficace.

De plus, le choix d'analyser le PPU du centre-ville de Sept-Îles par l'équipe lui permettait de voir et valider l'effet d'une telle analyse le plus en amont possible. Un PPU est la première phase d'un projet, la phase d'orientation où les principes de base sont fixés pour la suite. Pour cette raison, l'analyse effectuée contient plusieurs éléments de planification et peu de mesures ou d'actions concrètes, ce qui est tout à fait normal compte tenu de l'objet de l'analyse.

- **Critique des éléments de durabilité du projet général**

Pour évaluer la durabilité du PPU qu'a analysé l'équipe de travail, cette dernière a recensé le nombre de « oui » et de « non » se retrouvant dans la grille d'analyse finale.

- **Évaluation des objectifs**

Les évaluations se sont faites par consensus lors de 2 rencontres s'étant tenues le 1er et le 4 décembre 2014. Après discussion confirmant la compréhension de chaque objectif une évaluation « oui » ou « non » a été accordée sur les orientations et les éléments mentionnés dans le PPU en lien avec les objectifs de la grille d'analyse. Lors de l'évaluation, l'équipe de travail a, de plus, identifié des pistes de bonification lorsque cela s'appliquait.

Au total, l'équipe a évalué 36 objectifs à « oui » et 17 objectifs à « non ».

Recensement des positions		
Dimension	Nombre de OUI	Nombre de NON
SOCIAL	19	12
ÉCONOMIQUE	8	2
ÉCOLOGIQUE	9	3
TOTAL	36	17

Tableau 2 : Recensement des "oui" et des "non"



DOSSIERS SPÉCIAUX ET CONCERTATION

• Sommaire de l'analyse

Pour cette raison, en analysant les orientations du PPU du centre-ville de Sept-Îles, l'équipe d'analyse est d'avis que ce dernier intègre sensiblement bien les dimensions sociales, économiques et écologiques principalement parce que ce dernier :

- Optimise l'utilisation du territoire (densité et compacité);
- Favorise la mixité des usages (résidentiel, commercial, institutionnel et récréatif) et la proximité des services;
- Donne la priorité aux déplacements actifs;
- Se dote d'espaces publics de qualité et stratégiquement distribués.

De façon générale, l'idée de faire un quartier conçu pour l'échelle humaine est très intéressante et permet de le rendre plus viable.

Toutefois, de l'avis des analystes, une orientation axée sur la gestion écosystémique aurait dû être prise en compte dans l'aménagement du secteur afin de minimiser les impacts de l'urbanisation sur l'environnement dans la planification et « l'opérationnalisation » du PPU. L'absence d'une telle orientation représente un gros bémol pour l'équipe de travail, puisque cet oubli risque d'amener une sous-estimation des ressources matérielles et financières nécessaires dans la planification et la mise en œuvre du PPU, ce qui pourrait nuire au pôle écologique.

À titre d'exemple, l'efficacité énergétique devrait être un critère essentiel au choix de l'éclairage urbain de même que l'intégration de matériaux durables dans le mobilier urbain. De plus, la diminution des surfaces imperméables et l'augmentation de la superficie végétalisée seraient également bénéfiques pour diminuer les eaux de ruissellement et atténuer la pression sur le système d'égout de la Ville.¹

La Corporation de protection a remis son analyse du PPU à Réjean Porlier, maire de Sept-Îles en janvier 2015 pour que la Ville de Sept-Îles puisse prendre connaissance de l'évaluation et des pistes d'améliorations suggérées par l'équipe de travail.

¹ Caron.S et Pagé.L, (2014), AVIS Programme particulier d'urbanisme : centre-ville de Sept-Îles, Conseil régional de l'environnement, p.3



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Formation

Notre organisme se fait un devoir de développer les compétences du personnel et du Conseil d'administration afin de les soutenir dans leurs activités professionnelles et/ou leur implication. Voici les formations suivies par notre personnel ou nos administrateurs au cours de l'année 2014 :

Formation suivie	Organisme promoteur
Actualisation des meilleures pratiques de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire	Caroline Dignard, ressource intersectorielle du CSSS de Sept-Îles
Ateliers pour la conservation de Nature Québec	Nature Québec
Commission du lobbyisme	Commission du lobbyisme
Conférence Web sur les programmes de financement d'Environnement Canada	Environnement Canada
Congrès annuel Enviro-Santé	INREST
Développement durable : outils d'analyse	Chaire en éco-conseil de l'UQAC
École d'été en éducation et développement durable	Université Laval
Formation sur les régimes d'épargne de retraite	Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
Forum bioalimentaire Côte-Nord 2014	Table bioalimentaire Côte-Nord
Gestion des gaz à effet de serre (GES)	Chaire en éco-conseil de l'UQAC
Imaginaire collectif et controverses socio-environnementales	
Stage de perfectionnement Eco-Conseil	
Loi d'accès à l'information	Ville de Sept-Îles

L'équipe de travail

L'équipe de travail est dirigée par Mme Stéphanie Prévost assistée de Mme Pascale Godin, agente de développement de projet, Mme Andrée-Anne Rouleau, agente de sensibilisation ainsi que de Mme Nathalie Lavoie, adjointe administrative.

Conseil d'administration

Le conseil est composé des 7 membres suivants : M. Jonathan Martel, président, Mme Rachel Laurin, vice-présidente, M. Jeannot Gagnon, trésorier, M. Mathieu Goupil, secrétaire, Mme Mireille Joncas, administratrice, M. Jean-Félix Péloquin, administrateur, ainsi que de M. Michel Bellavance, délégué municipal.



L'équipe de travail



Le conseil d'administration



PLAN D'ACTION 2015

L'objectif de ce plan d'action est d'orienter nos interventions des prochaines années vers six résultats précis et l'ensemble de nos interventions est dirigé comme suit :

Ensemble des orientations		
Changement individuel	Changement systémique	Changement structurel
Public cible : citoyen <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Consommation responsable 	Public cible : institutions, commerce et industrie <ul style="list-style-type: none"> • Meilleures pratiques • Soutien au repositionnement 	Public cible : Ville de Sept-Îles et le gouvernement du Québec <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement • Mesures facilitatrices • Participation publique

Orientation 1 : Réduire l'enfouissement des matières résiduelles

Objectif 1.1 :

Amener la collectivité de Sept-Îles à répondre à l'objectif d'enfouissement de 700 kg/an/personne tel que le prescrit la politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/>

- 1.1.2 Poursuivre notre campagne de sensibilisation sur la saine gestion des matières résiduelles
- 1.1.2 Promouvoir l'utilisation de l'Écocentre chez les résidents
- 1.1.3 Promouvoir l'utilisation du Lieu d'Enfouissement technique (LET) chez les ICI
- 1.1.4 Consolider et poursuivre l'accompagnement aux organisateurs d'événements
- 1.1.5 Consolider et poursuivre les activités de sensibilisation en milieu scolaire
- 1.1.6 Diffuser des études, statistiques et programmes existants, et en faire la promotion auprès de différentes clientèles (citoyens, élus, fonctionnaires, entreprises, etc.)

Orientation 2 : Réduire la consommation d'eau potable

Objectif 2.1 :

Amener la collectivité de Sept-Îles à répondre à l'objectif de réduction de 20% tel que prescrit dans la stratégie québécoise d'économie d'eau potable

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/strategie-quebecoise-deconomie-deau-potable/a-propos-de-la-strategie/>

- 2.1.2 Poursuivre notre campagne de sensibilisation sur la saine gestion de l'eau potable
- 2.1.2 Consolider et poursuivre l'accompagnement aux organisateurs d'événements
- 2.1.3 Consolider et poursuivre les activités de sensibilisation en milieu scolaire
- 2.1.4 Diffuser les études, statistiques et programmes existants, et en faire la promotion auprès de différentes clientèles (citoyens, élus, fonctionnaires, entreprises, etc.)



PLAN D'ACTION 2015

Orientation 3 : Réduire les gaz à effet de serre

Objectif 3.1 :

Contribuer à réduire les GES de la collectivité

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/pacc2020.htm/>

- 3.1.2 Consolider et poursuivre l'accompagnement aux organisateurs d'événements
- 3.1.2 Consolider et poursuivre les activités de sensibilisation en milieu scolaire
- 3.1.3 Appuyer des initiatives permettant la réduction de l'utilisation du pétrole en conformité avec la mission/vision/valeurs de notre organisme
- 3.1.4 Participer activement à la Table par notre propre énergie Côte-Nord, à la réalisation des initiatives mise en place par cette concertation et diffuser l'information auprès de différentes clientèles (citoyens, élus, fonctionnaires, entreprises, etc.)
- 3.1.5 Divulguer l'inventaire de GES de la collectivité et favoriser la mise en place de mesures permettant la réduction de GES

Orientation 4 : Acquérir un portrait de base sur la qualité de l'environnement du territoire de la VSI

Objectif 4.1 :

Amener les principaux acteurs de la communauté à l'établissement d'un portrait continu de la qualité de l'air

- 4.1.1 Poursuivre la coordination de la Table de concertation sur la qualité de l'air selon les orientations prises par les parties prenantes
- 4.1.2 Promouvoir l'établissement d'un portrait continu de la qualité de l'air
- 4.1.3 Diffuser les études, statistiques et programmes existants, et en faire la promotion auprès de différentes clientèles (citoyens, élus, fonctionnaires, entreprises, etc.)
- 4.1.4 Participer aux consultations et débats en lien avec cette thématique

Objectif 4.2 :

Amener les principaux acteurs de la communauté à l'établissement d'un portrait continu de la qualité de la baie de Sept-Îles

- 4.2.1 Poursuivre la réalisation des travaux liés à l'Observatoire environnemental de la baie de Sept-Îles en collaboration avec les partenaires du projet
- 4.2.2 Promouvoir l'établissement d'un comité de gestion intégré de la baie de Sept-Îles
- 4.2.3 Diffuser les études, statistiques et programmes existants, et en faire la promotion auprès de différentes clientèles (citoyens, élus, fonctionnaires, entreprises, etc.)
- 4.2.4 Participer aux consultations et débats en lien avec cette thématique



PLAN D'ACTION 2015

Objectif 4.3 :

Diffuser les connaissances en matière de biodiversité

- 4.3.1 Réaliser et diffuser un portrait des milieux naturels
- 4.3.2 Organiser des activités de sensibilisation en lien avec cette thématique principalement auprès des clientèles scolaires
- 4.3.3 Favoriser la réalisation d'un portrait des milieux humides
- 4.3.4 Favoriser la réalisation d'un plan de protection de la biodiversité
- 4.3.5 Participer aux consultations et débats en lien avec cette thématique

Orientation 5 : Implanter des actions favorables au développement durable

Objectif 5.1 :

Améliorer la qualité de l'environnement

- 5.1.1 Favoriser l'acquisition de connaissances environnementales du territoire (voir orientation 4)
- 5.1.2 Favoriser la réalisation de bilans et de plan d'action en matière de GMR, d'eau potable, d'énergie et de GES
- 5.1.3 Participer activement au comité de suivi de la ZICO et à la réalisation des activités émanant de cette concertation
- 5.1.4 Participer activement aux tables environnement locales et régionales mises en place s'il y a lieu
- 5.1.5 Promouvoir l'obtention d'un statut légal pour archipel de Sept-Îles
- 5.1.6 Soutenir les initiatives du milieu en lien avec la mission, vision, valeurs de la CPESI
- 5.1.7 Promouvoir une saine gestion environnementale dans les prises de décision
- 5.1.8 Participer aux consultations et débats en lien avec cette thématique

Objectif 5.2 :

Amener la population et les ICI à diminuer leur impact environnemental

- 5.2.1 Accompagner la population et les ICI à réduire leurs impacts sur l'environnement notamment en matière de GMR, d'eau potable, de GES et d'adoption des meilleures pratiques environnementales
- 5.2.2 Consolider et poursuivre l'accompagnement aux organisateurs d'événements
- 5.2.3 Consolider et poursuivre les activités de sensibilisation en milieu scolaire
- 5.2.4 Développer et déployer notre offre de kiosque de sensibilisation
- 5.2.5 Participer aux consultations et débats en lien avec cette thématique



PLAN D'ACTION 2015

Objectif 5.3 :

Amener la population et les ICI à intégrer concrètement les principes de développement durable dans leur processus décisionnel

- 5.3.1 Accompagner la population et les ICI à planifier et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de développement durable
- 5.3.2 Favoriser l'utilisation d'outils d'aide à la décision adéquats et pertinents
- 5.3.3 Promouvoir l'écocitoyenneté auprès des clientèles cibles (citoyens, élus, fonctionnaires, entreprises, etc.)
- 5.3.4 Promouvoir les meilleures pratiques en matière d'environnement, de DD et de participation publique
- 5.3.5 Développer un cadre de participation publique pour la Ville de Sept-Îles
- 5.3.6 Favoriser la réalisation d'une planification en développement durable de la Ville de Sept-Îles
- 5.3.7 Participer aux consultations et débats en lien avec cette thématique

Orientation 6 : Améliorer la capacité d'action opérationnelle de la CPESI

Objectif 6.1 :

Poursuivre la Politique de DD et mettre en œuvre le plan d'action

Objectif 6.2 :

Mettre en œuvre Plan d'action gouvernance MALLETTTE

Objectif 6.3 :

Améliorer le système information et de téléphonie de l'organisme



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Postes budgétaires	Prévision 2014	Projection 2014	Prévision 2015
REVENUS			
Fonctionnement général			
Ville de Sept-Îles	400 000,00 \$	400 000,00 \$	400 000,00 \$
Subventions	- \$	(3845,65) \$	9 500,00 \$
Cotisation des membres	5 000,00 \$	5 330,00 \$	5 000,00 \$
Loyer	- \$	- \$	- \$
Revenus d'administration	- \$	- \$	1 000,00 \$
Revenus d'intérêts	500,00 \$	2 869,09 \$	2 000,00 \$
Autres revenus	2 000,00 \$	190,00 \$	2 000,00 \$
Sous-Total Fonctionnement général	407 500,00 \$	404 543,44 \$	419 500,00 \$
PROJETS RÉCURRENTS			
OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES VSI			
Gestion des matières résiduelles	- \$	3 000,00 \$	90 000,00 \$
Eau potable	60 000,00 \$	60 000,00 \$	70 500,00 \$
Inventaires et plan d'action GES	- \$	- \$	25 000,00 \$
Sous-Total Projets récurrents obli. régl. VSI			185 500,00 \$
PROJETS RÉCURRENTS EN COURS			
Observatoire Baie de Sept-Îles	315 000,00 \$	142 602,21 \$	100 000,00 \$
Concertation sur la qualité de l'air	20 000,00 \$	25 876,98 \$	- \$
Analyse de développement durable			15 000,00 \$
Sous-Total Projets récurrents en cours			115 500,00 \$
PROJETS RÉCURRENTS EN LIEN AVEC LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE VSI			
Portrait milieux naturels	- \$	- \$	- \$
Plan directeur milieux humides*	- \$	- \$	75 000,00 \$
Sous-Total Projets récurrents pol. enviro. VSI			75 000,00 \$
PROJETS PARTENAIRES PRIVÉS			
Projet de plantation d'arbres Alouette	25 000,00 \$	18 983,00 \$	- \$
Festival de l'Environnement (FECN)	- \$	- \$	15 000,00 \$
Collecte de vélo Cyclo Nord-Sud / IOC	2 000,00 \$	2 655,00 \$	
Éducation relative à l'environnement	10 000,00 \$	12 297,00 \$	10 000,00 \$
Sous-Total Projets Partenaires privés			25 000,00 \$
PROJETS PONCTUELS			
35 ans CPESI	- \$	400,00 \$	
Projets ponctuels	8 000,00 \$	9 660,00 \$	8 000,00 \$
Sous-Total Projets ponctuels			8 000,00 \$
SOUS-TOTAL PROJETS	440 000,00 \$	274 474,19 \$	408 500,00 \$
TOTAL DES REVENUS	847 500,00 \$	679 017,63 \$	828 000,00 \$



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Postes budgétaires	Prévision 2014	Projection 2014	Prévision 2015
DÉPENSES			
Fonctionnement général			
Salaires et av. sociaux	264 000,00 \$	229 898,80 \$	265 000,00 \$
Régime de retraite à financement salarial (5%)	12 000,00 \$	10 311,30 \$	12 000,00 \$
Loyer	30 000,00 \$	27 749,28 \$	28 000,00 \$
Frais de déplacement et de représentation	20 000,00 \$	23 165,99 \$	10 000,00 \$
Papeterie et fourniture de bureau	1 500,00 \$	2 756,96 \$	1 500,00 \$
Frais de poste	1 300,00 \$	894,02 \$	900,00 \$
Entretien et réparation	2 500,00 \$	3 275,96 \$	3 500,00 \$
Photocopieur	3 600,00 \$	2 661,79 \$	3 600,00 \$
Publicité/promotion/sensibilisation	15 000,00 \$	11 792,77 \$	10 000,00 \$
Concertation et consultation	- \$	- \$	6 000,00 \$
Télécommunications	6 000,00 \$	13 800,38 \$	6 000,00 \$
Abonnements et cotisations	1 000,00 \$	2 651,36 \$	2 500,00 \$
Assurance	2 200,00 \$	2 235,59 \$	2 350,00 \$
Honoraires professionnels	16 000,00 \$	21 295,84 \$	25 000,00 \$
Frais de comptabilité	8 000,00 \$	8 572,06 \$	9 200,00 \$
Intérêt, pénalités et frais bancaires	1 000,00 \$	11 352,04 \$	- \$
Publications	1 600,00 \$	1 690,45 \$	1 600,00 \$
Matériel et équipement	5 000,00 \$	2 148,75 \$	7 500,00 \$
Formation	10 000,00 \$	5 442,06 \$	6 000,00 \$
Contingence (5% budget fonctionnement)	- \$	- \$	- \$
CSST	1 800,00 \$	1 639,51 \$	2 250,00 \$
Amortissement	3 800,00 \$	2 531,88 \$	5 000,00 \$
Autres dépenses	2 000,00 \$	463,80 \$	2 000,00 \$
Sous-Total	408 300,00 \$	386 330,59 \$	409 900,00 \$
PROJETS RÉCURRENTS			
OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES VSI			
Gestion des matières résiduelles	- \$	35 320,73 \$	90 000,00 \$
Eau potable	60 000,00 \$	50 135,44 \$	70 500,00 \$
Inventaires et plan d'action GES	- \$	- \$	25 000,00 \$
Sous-Total Projets récurrents obli. règl. VSI			185 500,00 \$
PROJETS RÉCURRENTS EN COURS			
Observatoire Baie de Sept-Îles	315 000,00 \$	174 202,93 \$	100 000,00 \$
Concertation sur la qualité de l'air	20 000,00 \$	2 447,82 \$	- \$
Analyse de développement durable			15 000,00 \$
Sous-Total Projets récurrents en cours			115 500,00 \$
PROJETS RÉCURRENTS EN LIEN AVEC LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE VSI			
Portrait milieux naturels	30 000,00 \$	- \$	25 000,00 \$
Plan directeur milieux humides*	- \$	- \$	75 000,00 \$
Sous-Total Projets récurrents pol. enviro. VSI			100 000,00 \$

Suite en page 36...



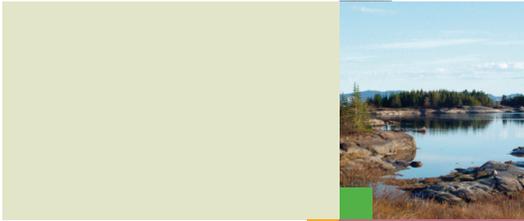
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

PROJETS PARTENAIRES PRIVÉS			
Projet de plantation d'arbres Alouette	25 000,00 \$	17 042,09 \$	- \$
Festival de l'Environnement (FECN)	- \$	133,28 \$	15 000,00 \$
Collecte de vélo Cyclo Nord-Sud / IOC	2 000,00 \$	2 099,26 \$	2 000,00 \$
Éducation relative à l'environnement	10 000,00 \$	8 124,92 \$	10 000,00 \$
Sous-Total Projets Partenaires privés			27 000,00 \$
PROJETS PONCTUELS			
35 ans CPESI	- \$	10 610,03 \$	
Projets ponctuels	8 000,00 \$	11 546,12 \$	8 000,00 \$
Sous-Total Projets ponctuels			8 000,00 \$
Sous-Total Projets	470 000,00 \$	311 662,62 \$	435 500,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	878 300,00 \$	697 993,21 \$	845 400,00 \$

Excédant ou (déficit) sur fonctionnement	(800,00) \$	18 212,85 \$	9 600,00 \$
Excédant ou (déficit) sur projets	(30 000,00) \$	(37 188,43) \$	(27 000,00) \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(30 800,00) \$	(18 975,58) \$	(17 400,00) \$

RÉPARTITION ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

	Réel 2013	Projection 2014	Prévision 2015
Actifs nets		44 250,00 \$	25 274,42 \$
Surplus (perte) d'exploitation/projets		(18 975,58) \$	(17 400,00) \$
Actifs nets investis en immobilisations		- \$	
Solde actifs nets non affectés	44 250,00 \$	25 274,42 \$	7 874,42 \$



ANNEXE 1

LISTE DES PUBLICITÉS ET REVUE DE PRESSE 2014



LISTE DES PUBLICITÉS ET REVUE DE PRESSE 2014

Date	Sujet	Média
2014-12-31	Publicité aide-mémoire + arbres de Noël	Journal le Nord-Côtier
2014-12-31	Vœux des fêtes de la CPESI	Journal le Nord-Côtier
2014-12-31	Rétrospective 2014: Les 35 ans de la CPESI	Journal le Nord-Côtier
2014-12-24	Publicité aide-mémoire + arbres de Noël	Journal le Nord-Côtier
2014-12-24	Vœux des fêtes de la CPESI	Journal le Nord-Côtier
2014-12-17	Publicité aide-mémoire + arbres de Noël	Journal le Nord-Côtier
2014-12-03	Pub Écocentre	Journal le Nord-Côtier
2014-11-26	Pub Écocentre	Journal le Nord-Côtier
2014-11-05	Pub: Bilan de la consommation d'eau potable	Journal le Nord-Côtier
2014-10-22	Scout tombe pile : une opération de sensibilisation réussie	Journal le Nord-Côtier
2014-10-15	Pub journée portes ouvertes à l'écocentre	Journal le Nord-Côtier
2014-10-15	Porte ouverte à l'écocentre	Journal le Nord-Côtier
2014-10-01	Pub dormants de chemin de fer + feuilles mortes	Journal le Nord-Côtier
2014-10-01	Pub de la semaine maritime	Journal le Nord-Côtier
2014-10-01	La campagne Scout tombe pile reprend du service	Journal le Nord-Est
2014-10-01	Pub de la semaine maritime	Journal le Nord-Est
2014-09-24	Pub de la semaine maritime	Journal le Nord-Côtier
2014-09-24	Collecte de vélos: une quarantaine de bicyclettes rouleront jusqu'au Nicaragua	Journal le Nord-Côtier
2014-09-24	Environnement: La CPESI souffle 35 bougies	Journal le Nord-Côtier
2014-09-24	Environnement: La Corpo souffle 35 bougies	Journal le Nord-Côtier
2014-09-24	Pub de la semaine maritime	Journal le Nord-Est
2014-09-24	Corporation de protection de l'environnement: 35 ans à protéger l'environnement	Journal le Nord-Est
2014-09-17	Pub Écocentre	Journal le Nord-Côtier
2014-09-17	Retour de scout tombe pile	Journal le Nord-Côtier
2014-09-10	Pub collecte de vélos	Journal le Nord-Est
2014-09-10	Pub ouverture écocentre	Journal le Nord-Côtier
2014-09-10	Donner une seconde vie à vos vieux vélos	Journal le Nord-Côtier
2014-09-03	Publicité collecte de vélos	Journal le Nord-Côtier
2014-08-27	Pub Mythes ou réalités (Service incendie)	Journal le Nord-Côtier
2014-08-20	Conseil en bref: Plus de 300 trousse d'économie d'eau potable	Journal le Nord-Est
2014-08-13	Pub Mythes ou réalités (Purges)	Journal le Nord-Côtier
2014-08-13	Partenariat pur une vision claire de la qualité de l'air	Journal le Nord-Est
2014-07-30	Pub Bilan 2013 de la qualité de l'eau potable	Journal le Nord-Côtier
2014-07-30	Pub j'herbicycle	Journal le Nord-Côtier
2014-07-23	Pub Trucs et astuces (Jardinage)	Journal le Nord-Côtier
2014-07-23	Pub j'herbicycle	Journal le Nord-Côtier
2014-07-16	Pub Mythes ou réalités (Entretien des parcs)	Journal le Nord-Côtier
2014-07-16	Un prix à l'assemblée nationale pour la CPESI	Journal le Nord-Est
2014-07-09	Pub Trucs et astuces (Auto et entrée)	Journal le Nord-Côtier
2014-07-09	Mine Arnaud: La composition du comité de suivi connue	Journal le Nord-Est



LISTE DES PUBLICITÉS ET REVUE DE PRESSE 2014

Date	Sujet	Média
2014-07-02	Pub Mythes ou réalités (lavage des rues)	Journal le Nord-Côtier
2014-06-25	Pub suite PIPC	Journal le Nord-Côtier
2014-06-25	Publicité herbicyclage	Journal le Nord-Côtier
2014-06-25	Qualité de l'air: création d'une plateforme unique de données + mention CPESI dans le cadre de l'enviro mai des scouts	Journal le Nord-Côtier
2014-06-18	Pub PIPC	Journal le Nord-Côtier
2014-06-18	Nouveau service de destruction de documents confidentiels (Andrée-Anne apparaît sur la photo comme représentante de la CPESI)	Journal le Nord-Côtier
2014-06-18	Témoignage de reconnaissances des personnes engagées (prix municipal CPESI)	Journal le Port-Cartois
2014-06-18	Témoignage de reconnaissances des personnes engagées (prix municipal CPESI)	Journal le Nord-Est
2014-06-11	Publicité Trousses d'économie d'eau + dormants de chemin de fer	Journal le Nord-Côtier
2014-06-11	Environnement: la corpo s'illustre	Journal le Nord-Côtier
2014-06-04	Journée déchetage contre le vol d'identité	Journal le Nord-Côtier
2014-06-04	Pub 35 ans CPESI	Journal le Nord-Côtier
2014-05-28	Publicité Trousses d'économie d'eau + barils d'eau de pluie	Journal le Nord-Côtier
2014-05-28	Publicité Trousses d'économie d'eau + barils d'eau de pluie	Journal le Nord-Est
2014-05-28	Pub 35 ans CPESI	Journal le Nord-Est
2014-05-21	Publicités «Trous de mémoire»	Journal le Nord-Côtier
2014-05-14	Publicité Trousses d'économie d'eau	Journal le Nord-Côtier
2014-05-14	Conseils d'experts: Les 3NJ	Journal le Nord-Est
2014-05-07	Publicité Trousses d'économie d'eau + barils d'eau de pluie	Journal le Nord-Côtier
2014-05-07	Du théâtre sur les mines et le pétrole	Journal le Nord-Est
2014-05-07	Acceptabilité sociale: Québec appelé à donner une ligne claire	Journal le Nord-Est
2014-04-23	Remerciements congrès Enviro-Santé	Journal le Nord-Est
2014-04-16	Six organismes reçoivent des sous	Journal le Nord-Côtier
2014-04-16	Publicité Trousses d'économie d'eau	Journal le Nord-Côtier
2013-08-07	Pub : À Sept-Îles j'herbicycle	Journal le Nord-Est
2014-04-16	Deux programmes pour économiser l'eau potable	Journal le Nord-Est
2014-04-16	Conseils d'experts: Bonne Fête la Terre!	Journal le Nord-Est
2014-04-09	Résultats téléradiothon Élyme des Sables	Journal le Nord-Côtier
2014-04-09	Traditionnelle ou crémeuse (invitée: Stéphanie)	Journal le Nord-Est
2014-04-02	Résultats téléradiothon Élyme des Sables	Journal le Nord-Est
2014-03-19	La Ville donne des sous!	Journal le Nord-Côtier
2014-03-19	Pub je consomme EAUtrement	Journal le Nord-Côtier
2014-03-19	Pub PIPC (p. 2)	Journal le Nord-Côtier
2014-03-19	Pub PIPC (p. 1)	Journal le Nord-Côtier
2014-03-19	Pub congrès Enviro-Santé 2014	Journal le Nord-Est
2014-03-19	Ciné-Campus Sept-Îles	Journal le Nord-Est
2014-03-12	Ciné-Campus voit le jour	Journal le Nord-Côtier
2014-03-12	Conseils d'experts: Le 22 mars, je consomme Eautrement	Journal le Nord-Est
2014-03-05	Pub journée de la femme	Journal le Nord-Est



LISTE DES PUBLICITÉS ET REVUE DE PRESSE 2014

Date	Sujet	Média
2014-02-26	Invitation assemblée générale annuelle CPESI	Journal le Nord-Côtier
2014-02-26	La Corporation de protection de l'environnement satisfaite	Journal le Nord-Côtier
2014-02-24	Jugé inacceptable dans sa forme actuelle, le projet Mine Arnaud doit retourner sur la table à dessin	Gaïa presse
2014-02-19	Ville de Sept-Îles : 3 millions aux Corporations	Journal le Nord-Est
2014-02-19	Lancement du projet marais salé à Gallix phase 1	Écho du Golfe
2014-02-12	Conseils d'experts: Pour un virage vert dans vos événements	Journal le Nord-Est
2014-02-12	Changement de garde à la corporation Vieux-Quai en fête	Journal le Nord-Est
2014-02-05	Mine Arnaud: invitations pour former un comité de suivi	Journal le Nord-Est
Janv. 2014	Et si on avançait: Le devoir de le dire et d'agir	Perspectives CSN
2014-01-15	Conseils d'experts: Évitions la marche au ralenti	Journal le Nord-Est
2014-01-08	Pub sapins de Noël + Pub aide-mémoire	Journal le Nord-Est
2014-01-01	Revue de l'année 2013: La santé de la Baie de Sept-Îles dans la mire	Journal le Nord-Côtier
2014-01-01	Vœux de la CPESI	Journal le Nord-Est
2014-01-01	Pub sapins de Noël + Pub aide-mémoire	Journal le Nord-Est



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014

Date : Mardi, le 31 mars 2015

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du Conseil de la Ville, 546, rue Dequen

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2013
5. Présentation du rapport d'activités 2014
6. Présentation des états financiers 2014
7. Modification des règlements généraux
8. Ratification des actes des administrateurs 2014
9. Présentation du plan d'action 2015-2017
10. Présentation des prévisions budgétaires 2015
11. Nomination d'un expert-comptable
12. Élections des administrateurs
 - 12.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée



Procès -Verbal Assemblée générale annuelle 2013

Date : Mardi le 25 mars 2014

Heure: 19 h 00

Lieu : 546, avenue De Quen
Salle du Conseil de la Ville de Sept-Îles

Présences :

Présences :

Mesdames : Rachel Laurin
Mireille Joncas
Andrée-Anne Daoust
Monique Mercier
Emilie Paquet

Messieurs : Gervais Gagné
Michel Bellavance
Jeannot Gagnon
Michel Richard
Mathieu Goupil
Patrick Scanlan
Sébastien Scherrer
Jean Reynaud
Robert Roy
Jean-Félix Péloquin
Jonathan Martel
Thomas Renaudie
Martial Lévesque

Aussi présentes à titre d'invités :

Mesdames Stéphanie Prévost, directrice générale, Pascale Godin, agente de développement de projets, Andrée-Anne Rouleau, agente de sensibilisation et Nathalie Lavoie, adjointe administrative.

1. Ouverture de l'assemblée

Heure : 19h07

Ouverture et mot de bienvenue par : Monsieur Michel Bellavance

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution AGA 2014-03-25-01 :

Il est proposé par M. Michel Bellavance appuyé par Mme Monique Mercier, que M. Jonathan Martel agisse à titre de président de l'assemblée et que Mme Stéphanie Prévost agisse à titre de secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2013 de la CPESI.

Accepté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA 2014-03-25-02 :

Il est proposé par M. Mathieu Goupil, appuyé par M. Michel Bellavance, d'adopter le projet d'ordre tel que reçu par la poste avec ou sans les modifications aux coquilles mentionnées.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2012

Mme Stéphanie Prévost en fait la lecture.

Résolution AGA 2014-03-25-03 :

Il est proposé par M. Gervais Gagné, appuyé par Mme Mireille Joncas que **le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2013 soit accepté.**

5. Présentation des états financiers 2013

Dépôt des états financiers 2013

M. Patrick Scanlan de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l fait la lecture des rapports des états financiers.

Résolution AGA 2014-03-25-04 :

Il est proposé par M. Jeannot Gagnon, appuyé par M. Michel Bellavance **que le dépôt du rapport financier de la CPESI pour 2013 soit accepté tel que présenté. Accepté à l'unanimité**

Questions, commentaires s'il y a lieu :

- ***Où retrouver les états financiers ?*** Les états financiers sont sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles à la section CPESI. Ils sont intégrés au rapport annuel.
- ***Partenariat MRC, pourquoi apprenti Éco-patrouille ne se retrouve pas dans le rapport ?*** Parce que le projet de 2012 était un projet pilote où le salaire était défrayé par la CPESI. L'été 2012 ayant confirmé la nécessité des apprentis, la MRC à intégrer ce programme à ses activités régulières.

6. Présentation du rapport d'activités 2013

Le directeur présente le rapport d'activité de l'année 2013.

Résolution AGA 2014-03-25-05 :

Il est proposé par Mme Monique Mercier, appuyé par M. Michel Richard **d'accepter le dépôt du rapport d'activités pour l'année 2013. Accepté à l'unanimité**

Questions, commentaires s'il y a lieu :

- *Un participant mentionne d'oublier la Commission énergétique*
- *Suite au dépôt PIPC, qu'est-ce que la CPESI fera ?* Nous en avons pris connaissance et nous sommes d'avis que la Ville de Sept-Îles devrait mettre en œuvre le plan d'action le plus rapidement possible. La CPESI sera toujours ouverte pour travailler en collaboration avec les acteurs concernés pour la mise en place du PIPC.
- *Un membre mentionne qu'un groupe autochtone travaille à un projet avec les dormants de chemin de fer pour conversion en énergie :* la directrice générale fera des recherches en ce sens.
- *Qu'est-ce qui explique la baisse de 7 % de consommation d'eau potable :* Plusieurs facteurs : la sensibilisation aux citoyens, les changements d'opération à la Ville de Sept-Îles (ex. : purgeurs automatiques), etc.

7. Ratification des actes des administrateurs 2013

Résolution AGA 2014-03-25-06 :

Il est proposé par M. Robert Roy, appuyé par M. Gervais Gagnon **de ratifier les actes administratifs de 2013. Accepté à l'unanimité**

8. Présentation du plan d'action 2014

Dépôt du plan d'action 2014

Mme Stéphanie Prévost présente le plan d'action 2014.

Résolution AGA 2014-03-25-07 :

Il est proposé par M. Jean-Félix Péloquin, appuyé par M. Michel Richard **d'accepter le dépôt du plan d'action 2014 sans modifications. Accepté à l'unanimité**

Questions, commentaires s'il y a lieu :

Est-ce que la Ville de Sept-Îles a une police verte ? Non pas réellement appelé ainsi, mais ils ont l'équivalent d'inspecteur en environnement à la division urbanisme. Il est suggéré d'entrer en contact avec eux pour connaître les modalités exactes en ce qui concerne les inspecteurs de la Ville. Une discussion sur la nécessité de plus d'inspecteurs en environnement (police verte) a lieu.

9. Présentation des prévisions budgétaires 2014

Dépôt des prévisions budgétaires 2014

Mme Stéphanie Prévost présente les prévisions budgétaires 2014

Résolution AGA 2014-03-25-08 :

Il est proposé par M. Martial Lévesque, appuyé par M. Mathieu Goupil **d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2014. Accepté à l'unanimité**

Questions, commentaires s'il y a lieu :

Est-ce que le 10 000 \$ en formation reste à l'entreprise ? Certaines formations oui puisque les modes d'utilisation et de gestion restent au sein de l'entreprise, d'autres non puisque dans certains cas, c'est les atouts du personnel qui sont touchés. Toutefois, la politique des RH de l'organisme balise bien ces volets.

10. Nomination d'un expert-comptable

Résolution AGA 2014-03-25-09 :

Il est proposé par M. Jeannot Gagnon, appuyé par Mme Mireille Joncas **que la firme Deloitte s.e.n.c.r.l soit le prochain expert-comptable pour l'année 2014 et 2015. Accepté à l'unanimité**

11. Élections des administrateurs

Le président nous informe que 3 postes sont en élection.

Détails s'il y a lieu :

11.1 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection

Résolution AGA 2014-03-25-10 :

Il est proposé par M. Martial Lévesque, appuyé par Mme Monique Mercier, que M. Michel Bellavance **agisse à titre de président** et que Mme Stéphanie Prévost **agisse à titre de secrétaire pour l'élection** du Conseil d'administration de la CPESI. **Accepté à l'unanimité**

11.2 Ouverture des mises en nomination

Résolution AGA 2014-03-25-11 :

Mme Rachel Laurin propose **l'ouverture des mises en nomination**. M. Martial Lévesque appui. **Accepté à l'unanimité**

Jeannot Gagnon	propose	Jonathan Martel
Jonathan Martel	propose	Mathieu Goupil
Robert Roy	propose	Jean-Félix Péloquin
Jonathan Martel	Propose	Michel Richard
Jonathan Martel	propose	Thomas Renaudie
Martial Lévesque	propose	Gervais Gagné

11.3 Fermeture des mises en nomination

Résolution AGA 2014-03-25-12 :

M. Jonathan Martel propose la **fermeture des mises en nomination**; M. Martial Lévesque appui. **Accepté à l'unanimité**

Le président d'élection interpelle chaque membre mis en nomination :

Gervais Gagné	accepte
Thomas Renaudie	refuse
Michel Richard	accepte
Jean-Félix Péloquin	accepte
Mathieu Goupil	accepte
Jonathan Martel	accepte

5 candidats étant un poste, un vote secret doit être tenu. Avant le vote, chaque candidat s'adresse à l'assemblée.

Résultats du vote secret

Gervais Gagné	5
Michel Richard	8
Jean-Félix Péloquin	11
Mathieu Goupil	9
Jonathan Martel	12

Selon les résultats obtenus, les nouveaux administrateurs élus sont : Messieurs Jean-Félix Péloquin, Mathieu Goupil et Jonathan Martel.

Le président indique que le nouveau Conseil d'administration est complet. Il félicite tous les nouveaux venus au conseil d'administration.

12. Période de questions

La CPESI a-t-elle été invitée à la consultation PPU? Non pas de façon officielle, mais les employées étant des citoyennes, elles y ont été invitées à ce titre.

13. Levée de l'assemblée

Résolution AGA 2014-03-25-13 :

Heure : 21h43. L'ordre du jour étant épuisé, M. Michel Richard propose la levée de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.; M. Martial Lévesque appui. **Accepté à l'unanimité**



PRÉSENCES AGA 2013

DATE : 25 mars 2014

HEURE : 19h00

LIEU : 546, avenue De Quen, Salle du Conseil

NO	NOM EN LETTRES MOULÉES	SIGNATURE
1	CÉRONAIS GAGNE	<i>[Signature]</i>
2	MICHEL BELLAUDRICE	<i>[Signature]</i>
3	Coagnon Jeanne	<i>[Signature]</i>
4	Michel Richard	<i>[Signature]</i>
5	MATHIEU GOUPIL	<i>[Signature]</i>
6	KATRICK SCANKAN	<i>[Signature]</i>
7	SEBASTIEN SCHERRER	<i>[Signature]</i>
8	RENAUD Jean	<i>[Signature]</i>
9	RACHEL CLAYTON	<i>[Signature]</i>
10	ROBERT ROY	<i>[Signature]</i>
11	Emilie Paquet	Emilie Paquet.
12	MONIQUE MERCIER	M. Mercier
13	Andréanne Daoust	<i>[Signature]</i>
14	JEAN-FELIX PELOQUIN	<i>[Signature]</i>
15	JONATHAN MARTEL	<i>[Signature]</i>
16	Micéle Jancas	<i>[Signature]</i>
17	Thomas Ronandie	<i>[Signature]</i>
18	MARTIAL LEVESQUE	<i>[Signature]</i>
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

ver: 20h15



ÉTATS FINANCIERS

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

31 décembre 2014

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

31 décembre 2014

Table des matières

Rapport de mission d'examen	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 9

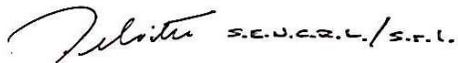
Rapport de mission d'examen

Aux administrateurs de
Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc. au 31 décembre 2014 ainsi que des états des résultats de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 1

Le 24 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110218

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Ville de Sept-Îles	400 000	340 000
Cotisations des membres	5 330	5 510
Projet - 30 ans CPESI	10 610	-
Projet - Alouette	19 042	247
Projet - Collecte de déchets domestiques dangereux	-	59 203
Projet - Collecte des arbres de Noël	-	1 716
Projet - Comité de concertation	2 478	143 036
Projet - Cyclo Nord-Sud	2 655	2 560
Projet - Étude et caractérisation	174 203	-
Projet - Festival de l'environnement	133	44 994
Projet - Gestion des matières résiduelles	37 146	-
Projet - Herbicyclage - Feuilles mortes	-	5 436
Projet - Ponctuels	11 546	64 167
Projet - Programme de subventions aux citoyens	50 135	-
Projet - Sensibilisation et formations	8 127	24 782
Revenus d'intérêts	2 869	2 075
Autres revenus	2 191	67
Revenus d'entretien	-	1 093
	726 465	694 886
Charges		
Salaires et charges sociales	246 709	211 531
Abonnements et cotisations	2 651	643
Assurances	2 236	2 167
Créances douteuses	70	-
Dépenses de bureau	5 809	4 665
Entretien et réparations	3 464	3 318
Frais de déplacement et de représentation	23 448	21 817
Frais de formation	5 442	3 509
Honoraires professionnels	32 872	33 816
Loyer	27 749	22 934
Projet - 30 ans CPESI	10 610	-
Projet - Alouette	19 042	247
Projet - Collecte de déchets domestiques dangereux	-	59 893
Projet - Collecte des arbres de Noël	-	10 497
Projet - Comité de concertation	2 478	143 116
Projet - Cyclo Nord-Sud	2 099	2 396
Projet - Étude et caractérisation	174 203	-
Projet - Festival de l'environnement	133	44 994
Projet - Gestion des matières résiduelles	37 146	-
Projet - Herbicyclage - Feuilles mortes	-	5 436
Projet - Ponctuels	11 546	64 167
Projet - Programme de subventions aux citoyens	50 135	-
Projet - Sensibilisation et formations	8 127	22 485
Publicité et promotion	21 721	14 386
Télécommunications	9 459	10 887
Intérêts et frais bancaires	714	813
Amortissement des immobilisations corporelles	4 298	3 833
	702 161	687 550
Excédent des produits sur les charges	24 304	7 336

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

État de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 décembre 2014

(non audité)

	Investis en immobilisations \$	Non affecté \$	2014 Total \$	2013 Total \$
Solde au début	10 974	44 252	55 226	47 889
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 298)	28 602	24 304	7 337
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10 655	(10 655)	-	-
Solde à la fin	17 331	62 199	79 530	55 226

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Bilan

au 31 décembre 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	70 456	118 183
Débiteurs (note 3)	129 629	76 955
Subventions à recevoir	-	2 297
	200 085	197 435
Immobilisations corporelles (note 4)	17 331	10 974
	217 416	208 409
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	31 882	18 333
Apports reportés	98 638	130 323
Sommes dues à l'État	7 366	4 527
	137 886	153 183
Actifs nets		
Investis en immobilisations	17 331	10 974
Non affectés	62 199	44 252
	79 530	55 226
	217 416	208 409

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____ administrateur

_____ administrateur

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 décembre 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	24 304	7 336
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 298	3 833
	28 602	11 169
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(65 674)	32 428
	(37 072)	43 597
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 655)	-
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(47 727)	43 597
Encaisse au début	118 183	74 586
Encaisse à la fin	70 456	118 183

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

1. Description de l'entreprise

La Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles inc. (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Il oeuvre dans la région de Sept-Îles et sa mission consiste à sensibiliser et éduquer la population à l'importance du développement durable, à la protection de l'environnement et la préservation des ressources.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Ces apports sont amortis au même taux que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux suivants :

Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Équipement de bureau	Dégressif	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les principales estimations utilisées sont la provision pour créances douteuses, la dépréciation potentielle des actifs long terme et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

3. Débiteurs

	2014 \$	2013 \$
Organismes et clients	101 467	53 223
Taxes à la consommation	28 162	23 732
	<u>129 629</u>	<u>76 955</u>

4. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2014 Valeur comptable nette \$	2013 Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	2 319	1 855	464	928
Matériel informatique	23 819	17 057	6 762	5 225
Équipement de bureau	23 197	13 092	10 105	4 821
	<u>49 335</u>	<u>32 004</u>	<u>17 331</u>	<u>10 974</u>

5. Engagements

L'Organisme loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance en septembre 2016, en partenariat avec un autre organisme. Le loyer annuel total est de 38 400 \$.

L'Organisme a signé un contrat de location-exploitation pour un photocopieur. Les charges sont au coût de 150 \$ par mois. Le contrat se termine en octobre 2016 et l'engagement pour le prochain exercice est de 1 800 \$.

6. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2014, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et charges à payer.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2014

(non audité)

7. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2014	2013
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	(52 674)	(40 428)
Subventions à recevoir	2 297	8 803
Charges payées d'avance	-	5 180
Créditeurs et charges à payer	13 549	(32 419)
Apports reportés	(31 685)	90 418
Sommes dues à l'État	2 839	874
	<u>(65 674)</u>	<u>32 428</u>

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

**Corporation de Protection
de l'Environnement de Sept-Îles (CPESI)**

818, boulevard Laure, bureau 104

Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8

Téléphone : 418 962-1316

Télécopieur : 418 968-4176

Courriel : cpesi@cgocable.ca

Web : www.ville.sept-iles.qc.ca/environnement



**ICI ON
RECYCLE!**

ENGAGEMENT > MISE EN OEUVRE > PERFORMANCE

EN ROUTE VERS UNE COMMUNICATION PLUS ÉCO-RESPONSABLE...

Pour réduire les impacts environnementaux, nos documents sont remis en version électronique pour limiter les impressions. En cas de besoin, il est recommandé de les imprimer recto/verso sur du papier 100% recyclé post-consommation.